

ABONNEMENTS

PAR ANNEE
Edition quotidienne \$3.00
Edition hebdomadaire \$1.00
BUREAUX: No. 89 RUE YORK
OTTAWA, ONT.
Tel. Rideau 1448. Casier Postal 554
Télégraphe: C. P. R. ou G. N. W.

LE DROIT

PLUS DE 9,000 ABONNES REGULIERS
Le "Droit" est sans contredit le meilleur médium d'annonce parmi la population de langue française entre Winnipeg et Montréal, environ 500,000.
OVER 9,000 SUBSCRIBERS BONA FIDE
Le "Droit" is, undoubtedly, the best advertising medium amongst the french populations living between Winnipeg and Montreal about 500,000

Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales, Ltée.

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

EDITION QUOTIDIENNE

UNE QUESTION RELIGIEUSE

Les complices du grand crime que les ennemis des écoles bilingues se proposent de commettre en se couvrant du drapeau anglais au risque de l'éclabousser de sang et de boue, proclament partout que cette question du bilinguisme est une simple question de race et non une question de religion.

Les premiers défenseurs des écoles bilingues ont toujours prétendu que l'on ne pouvait séparer les écoles et la manière de les diriger des grands principes de la foi catholique; c'est pour conserver à leurs enfants l'esprit catholique enraciné dans le peuple canadien-français par notre langue maternelle, nos moeurs et nos coutumes que les pères de famille, le clergé de langue française et tous ceux qui s'intéressent sérieusement à l'avenir de notre élément, ont combattu si énergiquement pour sauvegarder les écoles bilingues et la liberté absolue de l'enseignement; c'est pour conserver chez nos enfants la foi catholique, développée par la mentalité canadienne-française que nous sommes prêts à faire tous les sacrifices nécessaires pour la conservation de la langue française à nos foyers.

S. G. Mgr Langevin, disait dans une lettre au président de l'Association d'Education, que nous avons publiée samedi dernier: Je vous envoie ma contribution pour la défense des écoles bilingues, franco-anglaises, d'Ontario, parce que si c'est en ce moment une question de langue et de droits nationaux sacrés, c'est en définitive une question de religion.

Est-ce assez explicite? Et Mgr Langevin n'est pas le seul de cet avis. Si le clergé de langue française du pays, guidé par les évêques, ne voyaient pas dans le maintien de la langue maternelle au foyer un moyen très efficace de conserver la foi catholique, ils ne mettraient pas à la défense de cette cause un zèle aussi admirable, un dévouement aussi héroïque.

Le paravent favori des ennemis déguisés des écoles bilingues n'est plus qu'un tissu à claire-voie derrière lequel on voit se jouer les scènes les plus cocasses comme les plus attristantes. Des timides qui n'ont pas eu le courage de faire leur devoir cherchent à s'abriter plus sûrement; d'autres qui se donnaient comme des amis de la bonne cause se sont trouvés pris en flagrant délit de pratiquer avec l'adversaire; d'autres enfin ont été démasqués et l'on a découvert en partie, du moins, le pouvoir occulte qui commande les batailles et fournit aux ennemis de l'Eglise, les orangistes, les armes les plus funestes pour combattre les Canadiens français qui ont été les pionniers de la foi catholique en ce pays, qui ont été les premiers et les plus solides champions des écoles catholiques séparées en Ontario avec l'hon. M. Tassé et Mgr Guigues, qui sont encore, dans les circonstances difficiles que nous traversons, les plus fermes soutiens des écoles catholiques.

C'est probablement pour cela que l'on veut nous détruire les premiers.

UN AUTRE FRANCOPHOBE

Ces jours derniers, je commentais un extrait du "Hamilton Herald" à propos des droits du français dans Ontario. C'est le tour du "Hamilton Spectator" qui nous arrive tout déconfit et hors de lui-même: il sent l'irrésistible besoin d'étaler cyniquement sa mauvaise foi aux yeux du public. Tout à fait scandalisé de la lutte française dans cette province, le "Hamilton Spectator" s'écrie:

"Et pourquoi toute cette agitation? Quelle injustice a été commise à l'égard de la minorité d'Ontario? Toute étude de cette question doit être basée sur deux ou trois principes: l'anglais est la langue de tout l'Ontario hormis une infinitésimale fraction. (C'est moi qui souligne.) C'est l'intérêt de la population française de l'Ontario que ses enfants acquièrent une connaissance pratique de l'anglais. Ces faits dans l'esprit, se trouvera-t-il quelqu'un pour soutenir que le gouvernement d'Ontario pouvait être plus juste vis-à-vis des Canadiens-français qu'il l'a été!"

C'est ce qu'on appelle raisonner en homme intelligent!... Le rédacteur du "Hamilton Spectator" est bien qualifié (?) pour renseigner ses lecteurs: il ignore ou plutôt il feint d'ignorer ce qui se passe autour de lui. Et avec une mauvaise foi déconcertante il ose se demander: "Quelle injustice a été commise à l'égard de la minorité française d'Ontario?" etc... En entendant de telles paroles dépourvues de bons sens, je suis porté à dire aux anglicisateurs du type du "Hamilton Spectator" ce que disait M. Omer Héroux au "Hamilton Herald": "Nous avons le droit de vivre et nous prendrons les moyens de vivre!" Mais, espérant toujours que je n'ai pas affaire à un malade incurable, je me permets de lui faire quelques réflexions qui dissiperont peut-être le nuage épais d'ignorance qui plane dans sa "tête" d'intelligence!

Le "Hamilton Spectator" ignore-t-il les protestations modérées

A MEDITER

Si certaines provinces canadiennes sont aujourd'hui le théâtre de malaise qui va s'accroissant et qui pèse, d'un intolérable poids, sur des centaines de familles paisibles, c'est que, dans ces mêmes provinces, la justice a été violée. C'est qu'on y a foulé aux pieds des droits imprescriptibles et sacrés: droits issus des entrailles mêmes de la nature; droits imprimés par Dieu dans la profondeur des consciences; droits conquis par le laboureur, l'explorateur et l'apôtre; droits fixés par l'histoire, consacrés par l'usage, reconnus par des actes publics; droits que notre charte fédérative implique, que les intérêts de la civilisation réclament, et qui se rattachent par des liens étroits, pour ne pas dire indissolubles, à la conservation nécessaire des croyances et à l'expansion légitime de notre vie intellectuelle et de notre influence religieuse.

Le Cardinal Bégin.

Mgr Latulippe

Une lettre reçue en ville, ce matin, nous apprend que Mgr Latulippe est sur son retour; il est parti d'Oakland, le 17 courant et reviendra à petites étapes, traversant les grandes prairies de l'Ouest avec les douces brises du printemps. Mgr Latulippe doit donc nous arriver dans quelques semaines.

Voilà une nouvelle qui sera bien accueillie de tout le monde.

L'unanimité complète.

Hier nous arrivait la consolante nouvelle que les Canadiens français d'Edmonton, Alta., avaient non seulement contribué une bonne somme pour les opprimés de l'Ontario, mais avaient encore tenu une grande assemblée de protestation. Là comme ailleurs la jeunesse catholique a pris les devants et à son appel les membres du clergé, les politiciens, les hommes d'affaires, en un mot l'élite de l'élément Canadien français est accouru pour associer sa voix au grand concert de requêtes et de respectueuses représentations au gouvernement de l'Ontario en faveur des Canadiens français.

C'est donc une unanimité absolue, des côtes du Cap Breton aux pieds des Montagnes Rocheuses, du Lac St-Jean aux villes de la Nouvelle-Angleterre, quatre millions de Canadiens français demandent que leurs compatriotes de l'Ontario soient traités comme la française province de Québec traite la minorité anglaise.

Merci aux compatriotes d'Edmonton, comme aux autres amis qui n'épargnent rien pour assurer le succès de notre cause.

Respect aux lois.

Par le temps qui court le grand cri de guerre des journaux adversaires des écoles bilingues, est le cri pharisaïque: Respect aux lois. On veut montrer au public que les Canadiens français sont des rebelles. Nous refusons d'obéir à des lois injustes en contravention avec le droit naturel et qui impliquent un déshonneur pour le drapeau britannique, mais notre résistance est digne et respectueuse, nous demandons le redressement de nos griefs aux tribunaux supérieurs anglais en qui nous avons encore foi.

Fait à remarquer, les journaux qui orient le plus fort: Respect aux lois sont ceux-là mêmes qui, l'été dernier, encourageaient le plus la rébellion orangiste contre le "Home Rule," et qui voulaient que le public ontarien fournit sa part d'hommes et d'argent pour empêcher le gouvernement anglais de rendre justice aux Irlandais. Et ces Orangistes, ils ne se contentaient pas de protester et d'appeler aux tribunaux, mais ils se préparaient à prendre les armes et à répandre le sang pour empêcher l'adoption d'une loi basée sur la justice et le droit naturel.

Donc deux poids et deux mesures. Et, phénomène incompréhensible, on voit des Irlandais faire cause commune avec les ennemis jurés de leur race contre leurs coreligionnaires et amis, les Canadiens français.

CE QUE LES CANADIENS-FRANÇAIS D'ONTARIO NE VEULENT PAS

- 1o - Les Canadiens français d'Ontario ne veulent pas d'écoles exclusivement françaises.
2o - Ils ne veulent pas forcer les enfants de langue anglaise ou autres à étudier la langue française.
3o - Ils ne veulent pas l'établissement d'un troisième système scolaire dans la Province.
4o - Ils ne veulent pas chasser personne de la Province. Ils paient pour chaque pouce de terre qu'ils acquièrent.
5o - Ils ne veulent pas supporter la confiscation des subventions scolaires qu'ils subissent depuis trois ans, parce qu'ils exigent pour leurs enfants l'étude efficace des deux langues officielles du Canada.

L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANCAISE D'EDUCATION D'ONTARIO.

A. T. CHARRON, Président, ALEX. GRENON, Secrétaire.

8 février 1915.

ON VEUT VENGER LA MÉMOIRE DE MGR DUHAMEL

La société St-Jean-Baptiste d'Ottawa prend l'initiative du mouvement. — Toutes les sociétés canadiennes-françaises y étaient représentées. — Protestations motivées.

La société St-Jean-Baptiste d'Ottawa a eu, hier soir, une des plus solennelles assemblées de son histoire. Tous les membres de l'Exécutif s'étaient fait un devoir de répondre à l'appel du président, mais toutes les sociétés canadiennes-françaises de la ville y avaient envoyé des délégués. La salle était littéralement comble et, quand M. Samuel Genest eut expliqué le but de l'assemblée, on aurait dit que l'on venait passer des résolutions de condoléances, tant il y avait de chagrin et de regrets empreints sur les figures.

Chaque des sociétés représentées exprima son opinion; les remarques furent très dignes et très modérées; il ne fallait qu'un incident comme celui qui nous occupe ce soir, dit l'un d'eux, pour raviver tous les bons et aimables souvenirs que nous conservons de Mgr Duhamel. Depuis huit jours sa mémoire vit plus que jamais dans nos foyers et son portrait vénéré nous semble auréolé de la couronne des martyrs.

La résolution suivante a été adoptée et sera adressée à Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque d'Ottawa, au Délégué apostolique, au Cardinal Bégin et à toutes les sociétés nationales du pays.



FEU MONSEIGNEUR DUHAMEL Le Très Regretté Archevêque d'Ottawa.

A Sa Grandeur Mgr C. H. Gauthier Archevêque d'Ottawa. Monseigneur,

Nous, soussignés, officiers de la Société St-Jean Baptiste d'Ottawa, dûment élus, et représentant les intérêts généraux des Canadiens français de la Capitale, venons déposer aux pieds de Votre Grandeur nos protestations les plus énergiques pour revendiquer l'honneur du regretté Monseigneur Duhamel, votre prédécesseur au siège archiepiscopal d'Ottawa.

Attendu qu'il est paru dans un organe anglo-protestant, l'OTTAWA EVENING JOURNAL, du 12 février 1915, une lettre ouverte à l'adresse de Son Eminence, le Cardinal Bégin, et de Sir Lomer Gouin, lettre signée par M. l'abbé M. J. Whelan, curé de la paroisse St-Patrice d'Ottawa.

Attendu que cette lettre, couvrant une page presque entière du Journal, et affublée de titres et de sous-titres sensationnels, a créé une profonde impression chez le public de langue anglaise comme chez celui de langue française, chez les protestants comme chez les catholiques;

Attendu que la lettre en question est un exposé inexact de l'impérialisme scolaire ontarien, qu'elle est blessante pour un prince de l'Eglise que nous vénérons, Son

Eminence le Cardinal Bégin; et pour nos compatriotes de la province de Québec;

Attendu que la dite lettre renferme des assertions fausses, malveillantes et calomnieuses, à l'adresse d'un saint Evêque disparu, le très regretté Monseigneur Duhamel;

Attendu que cette lettre contient des allusions déplacées à l'endroit de la controverse de l'Université Laval; qu'elle rappelle et exploite indignement l'agitation faite autour de la succession de Monseigneur Duhamel;

Les officiers de la Société St-Jean Baptiste d'Ottawa tiennent à enregistrer devant vous, Monseigneur, les déclarations suivantes: Il est faux, absolument faux, que le regretté Monseigneur Duhamel ait jamais favorisé les querelles de race dans le diocèse d'Ottawa ou ailleurs.

Il est faux, absolument faux, qu'il est agi en quoi que ce soit au détriment des catholiques de langue anglaise pour le bénéfice de ses compatriotes.

Il est archi-faux que Monseigneur Duhamel ait jamais tenté d'imposer l'étude du français aux enfants de langue anglaise et qu'il ait favorisé les écoles bilingues au détriment des écoles catholiques de langue anglaise.

Il est faux, absolument faux que

LETTRE PARLEMENTAIRE

Une journée de lundi ordinaire. — Un projet de loi demandant l'enlèvement du droit de vote pour tous les fonctionnaires publics. — Une loi de M. Frripp accordant droit de vote aux volontaires en Europe.

Séance de lundi à la Chambre hier. Comme d'habitude, journée des députés; ce qui signifie l'étude de questions de détails et d'importance tout à fait locale. Un projet de loi a été soumis cependant qui intéresse, à peu près toutes les parties du pays, car dans toutes les parties du pays se trouvent des fonctionnaires du gouvernement. M. Broder a, en effet présenté un projet de loi, qu'il n'a pas expliqué à la Chambre, mais qui demande tout simplement l'enlèvement du suffrage à tous les fonctionnaires publics. Cette loi, au dire de son parrain, est demandée par des fonctionnaires très importants et des plus en vue du gouvernement et le projet sera probablement adopté.

M. Frripp a aussi soumis un projet de loi à l'effet d'accorder droit de vote à tous les soldats des contingents canadiens à l'étranger au moment d'une élection. La question a son importance si l'on considère que déjà plus de quarante mille hommes sont partis pour l'Europe et que probablement plus de cent mille iront combattre les ennemis de l'Empire en Europe. Le projet a été renvoyé au comité spécial chargé de l'étude des réformes à faire à la Loi des Elections fédérales.

Il a aussi été quelque peu question de la représentation de l'île du Prince Edouard, mais comme le parlement canadien ne peut rien faire en la matière, la représentation restera de trois, tel que décidé l'an dernier par le comité spécial sur la redistribution des sièges électoraux.

Au commencement de la séance, quelques questions au gouvernement. M. Graham demande au gouvernement ce qu'il y a de vrai dans la dépêche publiée samedi par le "Journal" d'Ottawa, au sujet de la destruction de fusils et de matériels par le contingent canadien avant son départ de Salisbury. La dépêche déclarait que le contingent avait laissé un grand nombre de carabines Ross, jugées défectueuses, brûlé plusieurs camions automobiles, des harnais et des wagons.

Le Premier Ministre répond qu'il ne sait rien de précis à ce sujet et qu'il n'a pas vu la dépêche dont il est question. Il sait que le "Princess Patricia" a dû laisser les fusils Ross car il était armé pour prendre la carabine de guerre anglaise parce qu'il devait être incorporé dans une division d'armée anglaise. Et on ne pouvait apporter des munitions spéciales pour ce seul régiment.

Certains camions automobiles ont aussi été détruits avant le départ du contingent canadien de Salisbury Plains parce qu'ils ne pouvaient plus rendre de service. Il faut bien se rappeler que ces camions ont servi plus de six mois dans des conditions exceptionnelles. Il n'est donc pas surprenant qu'ils n'aient plus été effectifs lors du départ du contingent pour la ligne de feu. Pour ce qui est des

(A suivre à la page deux)

Monseigneur Duhamel ait provoqué par son intolérance les difficultés scolaires qui ont obligé les Frères des Ecoles Chrétiennes à abandonner la direction des écoles séparées d'Ottawa ou d'ailleurs.

Il est faux que les Canadiens français soient les agresseurs dans la pénible lutte qui se fait actuellement autour des écoles bilingues, et qu'ils veuillent nuire en quoi que ce soit à leurs coreligionnaires de langue anglaise, ou à toute autre classe de citoyens du pays.

Nous désirons manifester notre sympathie la plus affectueuse à Son Eminence le Cardinal Bégin, de ce que son nom ait été malicieusement pris à parti quand il voulait exercer un devoir de charité chrétienne envers les Canadiens français persécutés de l'Ontario et travailler par là à ramener la paix parmi les catholiques de cette Province.

Nous avons connu personnellement le vénéré et saint évêque que fut Monseigneur Duhamel, son souvenir est encore vivace dans nos mémoires; les injures et les calomnies à son adresse nous ont profondément affligés et si ce n'eût été de notre profond respect pour le caractère sacré du prêtre, nous aurions pris d'autres moyens pour venger l'honneur de Monseigneur Duhamel.

Nous protestons aussi vigoureusement que possible contre les imputations calomnieuses à la mémoire du défunt archevêque d'Ottawa dont la carrière épiscopale a été empreinte de piété, de zèle apostolique, de sage administration, et dont le grand cœur d'apôtre, débordant de charité et de vertu, bien servi d'ailleurs par une intelligence d'élite et par un jugement profond, n'avait d'autre ambition que de préserver la foi de ses ouailles contre toute contamination.

En outre, laissant aux autorités ecclésiastiques le soin de juger la

conduite de M. l'abbé Whelan, nous protestons avec toute l'énergie possible, comme pères de famille, et aux noms des pères de famille qui nous ont confié la défense de leurs intérêts, nous protestons contre la lettre perturbatrice de M. l'abbé M. J. Whelan en date du 13 courant, lettre qui ne peut avoir d'autres résultats; premièrement que d'aviver l'antipathie de race entre catholiques de langue anglaise et catholiques de langue française; deuxièmement que de diminuer le catholicisme dans l'estime de la population protestante du pays, en donnant le spectacle de divisions malheureuses et d'ambitions mesquines; troisièmement que de nuire aux règlements de la question scolaire bilingue.

De plus nous désirons affirmer devant vous, Monseigneur, que comme pères de famille nous avons constaté avec regret que cette campagne injuste contre les écoles bilingues diminue le respect de l'autorité chez nos enfants.

Les Canadiens français sont chez eux en Ontario, ils ne consentiront jamais à abandonner des droits qu'ils considèrent sacrés pour eux. Ils veulent la paix, mais une paix honorable, appuyée sur les principes de la justice et de l'équité.

Nous venons en conséquence, Monseigneur, déposer aux pieds de Votre Grandeur, avec l'assurance de notre entier dévouement à l'Eglise, nos sincères protestations qui sont celles des 250,000 Canadiens français de l'Ontario.

Et nous avons l'honneur d'être, Monseigneur,

Vos fils dévoués,

Les Membres de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa. Par SAMUEL GENEST, Président. ALEXANDRE GENON, Secrétaire.

Ottawa, 22 février 1915.

LETTRE PARLEMENTAIRE

(Suite de la première page)

harnais et des wagons, le Premier Ministre ne connaît rien.

Et M. Marcell, demande au ministre du Commerce s'il a été avisé que la fleur qui se vend à Ottawa \$7.50 le quart, se vend dans la Gaspésie à raison de \$9.00. Et il demande la raison de cette augmentation.

M. Foster ne connaît rien de l'affaire mais promet de s'en enquérir. Vient ensuite la présentation des bills. Celui de M. Broder est le premier sur la liste. Des deux côtés de la Chambre on demande au procureur de dire la teneur de son projet de loi, mais M. Broder se contente de dire que la Chambre le connaîtra mieux lors de la présentation en deuxième lecture, et qu'elle en pourra connaître les clauses aussitôt que le bill sera imprimé et distribué. On continue de demander des explications, mais M. Broder se contente de sourire et l'Orateur présente le bill qui est adopté en première lecture.

Nous avons pu obtenir quelques renseignements sur le bill: ils sont intéressants. M. Broder a déclaré à des représentants de la presse qu'il demandait tout simplement, l'enlèvement du droit de vote à tous les employés civils ou fonctionnaires publics et ce après une consultation avec les principaux membres du service. Le service civil n'obtiendra son plein épanouissement et on n'en obtiendra les meilleurs résultats que le jour où la politique en sera exclue, déclare M. Broder avec beaucoup de raison. Le seul moyen d'en arriver à ce résultat dans son opinion, appuyée par certains fonctionnaires, c'est tout simplement d'enlever tout droit de suffrage aux fonctionnaires du gouvernement. Et le projet de loi de M. Broder ne s'applique pas seulement au vote au cours des élections fédérales mais aussi au vote des élections provinciales, municipales et même scolaires.

Et M. Broder déclare en outre que certains fonctionnaires, occupant des charges municipales, par exemple ont acquis par ce moyen une influence les mettant, pour ainsi dire, à cause de l'influence de leur position au dessus de leurs chefs dans les départements. En plus certains protégés d'employés, échevins, ont obtenu par ce moyen des promotions que leur mérite ne leur avait pas acquises. Le bill aurait pour résultat d'éliminer tous ces facteurs d'influence induite dans le fonctionnarisme.

Le bill demande aussi l'élimination de toute influence de patronage et veut faire du service civil un corps à l'abri de toute influence de parti et à l'abri des représailles de parti lors du changement de gouvernement.

M. Broder ne spécifie pas le montant du salaire qu'un fonctionnaire devra gagner pour tomber sous le coup de la loi. Ce détail sera fixé par le comité spécial qui en fera l'étude, mais il y aura salaire minimum.

La raison de cette fixation d'un salaire minimum est de donner la facilité aux maîtres de poste en campagne gagnant un salaire moindre de cinq cents dollars de voter quand même aux élections. Tous les fonctionnaires gagnant moins de cette somme ne devraient pas être considérés comme fonctionnaires publics. Cette somme de cinq cents dollars sera probablement fixée comme le salaire minimum.

Vient ensuite la routine des questions et avis de motions pour production de documents.

Quelques résolutions, avis préliminaires d'un bill, sont ensuite représentées. De ce nombre une résolution de M. Hughes de Kings, Ile du Prince Edouard, demandant

que demande soit faite au gouvernement impérial d'amender l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord afin de donner à l'Ile du Prince Edouard une représentation de six députés, tel qu'accordé lors de son entrée dans la Confédération.

Cette question est maintenant vieille de six ans. Le projet revient devant la Chambre chaque année, avec toujours le même résultat. Cette année encore la proposition a été rejetée. M. MacLean, de Queen's a accusé Sir Wilfrid Laurier d'être la cause de cette diminution dans la représentation de l'Ile du Prince Edouard.

Mais le chef de l'Opposition a répondu que cette question relevait du gouvernement impérial et que le gouvernement canadien ne pouvait rien faire, la représentation de l'Ile du Prince Edouard est comme la représentation de toutes les autres provinces fixées relativement à celle de la province de Québec. Et les autres provinces maritimes ont eu à souffrir de la même diminution de représentation. Evidemment les Pères de la Confédération n'avaient pas prévu l'augmentation rapide de la population de l'Ouest canadien.

L'an dernier la question fut étudiée d'une façon toute spéciale, par un comité spécial de la Chambre. Une proposition fut faite par M. Macdonald de Pietou, demandant que la représentation de l'Ile du Prince Edouard ne fut pas moindre que sa représentation au Sénat, qui est de quatre. Le comité spécial fit rapport que cette proposition ne pouvait être adoptée, malgré toute la bonne volonté des deux partis.

Le gouvernement impérial a seul autorité en la matière. Et les autres provinces auraient le même droit de protester contre la diminution de leur représentation.

Et le Premier Ministre déclare que la Chambre ne peut faire autrement que de s'en tenir à la recommandation du comité spécial de l'an dernier. Les résolutions de M. Hughes sont ensuite rejetées.

Sir W. Laurier a ensuite demandé la production de tous les documents relatifs à la tragédie de Fort Erie alors que deux chasseurs américains furent blessés, l'un mortellement par des soldats canadiens.

Et Sir W. Laurier rappelle qu'un cas semblable s'est présenté à Montréal. Un réserviste français, du nom de Nottar, a été tué en pleine rue Craig par une sentinelle agissant d'après les ordres du ministre de la Milice de tirer pour tuer. Nottar n'était pas même comme les touristes américains un chasseur en maraude, sa mort est tout simplement due à un excès de zèle d'une sentinelle qui ne comprenait pas l'une des langues officielles du pays. Le gouvernement canadien a payé \$10,000 à la famille du chasseur tué et \$5,000 à celui qui fut blessé, en outre de tous les frais d'hôpital. Et sir Wilfrid demande que la famille de Nottar soit traitée comme celle du chasseur américain tué.

Sir Robert Borden, répond que la famille de Nottar a intenté un procès au soldat, auteur de la tragédie, et que le gouvernement devra attendre l'issue de ce procès. Le gouvernement a cependant l'intention de payer pour la mort de Nottar comme il l'a fait pour celle de la victime de Fort Erie.

M. Fripp d'Ottawa, propose une résolution à l'effet de donner le droit de vote à tous les volontaires canadiens actuellement en service ou qui pourraient l'être au moment d'une élection générale durant la guerre. Et M. Fripp déclare que tous les soldats canadiens partis à la défense de l'Empire, valent bien ceux qui sont restés au pays et qu'il ne voit pas de raison pourquoi ils n'auraient pas droit de vote advenant une élection générale au cours de leur absence du pays. La chose a été faite précédemment en Australie et dans la Nouvelle-Zélande. Et le Canada devrait faire de même.

M. Proulx de Prescott, déclare qu'il ne voit pas que le projet soit pratique. Si la lutte dans chaque comté était tout simplement une lutte entre deux candidats de partis différents, la chose pourrait être pratique. Mais il ne voit pas dans le cas où deux candidats de même parti seraient sur les rangs comment les soldats pourraient voter intelligemment. La principale objection de M. Proulx, une qui vaille, c'est que la nomination n'ayant lieu qu'une semaine avant la votation, les volontaires canadiens sur la ligne de feu ne sauront que longtemps après l'élection les noms des candidats.

L'hon. M. Rogers, que toutes les questions d'élections intéressent parle sur la question. Il laisse percer un bout de l'oreille et l'entrée de sir Robert Borden à la Chambre, a peut-être privé le public d'une déclaration plus directe au sujet des intentions du gouvernement au sujet des élections générales. La déclaration de M. Rogers est cependant intéressante. Le ministre des Travaux Publics déclare que le projet de M. Fripp est très important. Il vaudrait mieux qu'il n'y ait pas d'élections générales au cours de la guerre actuelle, mais les conditions et les situations changent si rapidement dans le pays qu'on ne peut pas savoir ce qui peut arriver. Dans un pays comme le nôtre il faut toujours être prêts à faire face à des situations nouvelles et il vaut mieux être préparés à toutes éventualités et étudier le projet de M. Fripp. Cependant il ne connaît pas encore l'opinion de son chef. Et M. Rogers coupe court sa harangue à l'entrée de sir Robert Borden à la Chambre. Et M. Graham raille M. Rogers. Il se déclare ravi de voir M. Rogers retraiter dès l'apparition de son chef dans la Chambre, surtout quand il s'agit de question d'élections.

M. Graham déclare cependant avec beaucoup de raison que les soldats sur la ligne de feu auront bien autre chose à faire que de songer à des élections même s'il y en a au pays pendant la durée de la guerre. En plus cette question serait tout simplement une de discorde entre les différents partisans et entre les différentes races et il faut éviter ces discussions surtout sur le champ de bataille. Et de plus qu'adviendrait-il du secret du vote, si les soldats doivent voter par lettre?

Sir Robert Borden se contente de déclarer qu'il n'a pas étudié la question et il demande qu'elle soit renvoyée au comité spécial qui fait l'étude des changements à faire à la Loi des Elections fédérales.

La Chambre passe ensuite à l'étude des subsides au département de la marine.

Au cours de la discussion M. Graham rapporte un fait assez intéressant. Il rappelle qu'au cours de l'enquête sur le désastre de l'Empress of Ireland, coulé par le charbonnier norvégien "Storstad", un expert, employé du département de la marine a refusé de répondre à l'avocat de la compagnie du Pacifique Canadien sous le prétexte qu'il avait été auparavant engagé par la com-

pagne propriétaire du "Storstad". Et M. Graham exprime sa surprise du fait qu'un employé du gouvernement puisse ainsi louer ses services à une compagnie privée, surtout quand cette compagnie est étrangère.

M. Hazen répond qu'il ne connaît rien, mais qu'il fera une enquête sérieuse à ce propos.

Et on continue sans autre incident la votation des crédits du département de la marine. Puis à 10.30 la Chambre s'ajourne.

Cet après-midi, la Chambre reprendra la discussion du budget. M. MacLean de Halifax, fera entendre les vues de l'Opposition sur les nouvelles taxes imposées au peuple canadien. Y aura-t-il frotement et même discussion acrimonieuse sur le sujet. La chose est assez difficile à dire.

Le ministre des Finances doit, mercredi, demander à la Chambre d'étendre le temps accordé aux banques pour le paiement de leurs billets du Trésor. Tous les privilèges que leur accordait la loi spéciale passée en août dernier sont aussi renouvelés; avances spéciales; paiement en billets de banques, au lieu d'espèces en or, ainsi qu'une émission d'excédent de leur circulation. Ces privilèges ne doivent être accordés aux banques qu'en temps de guerre.

Jean Bernard.

UN AUTRE FRANCOPHOBE

(Suite de la première page)

ton Spector "est très fort en calcul! Les 250,000 Canadiens-français—le dixième de la population totale de cette province—ne forment qu'une infinitésimale fraction"? Alors que penser de la valeur des troupes anglaises qui combattent sur le sol de France? Ces soldats anglais sont à peine le dixième de l'effectif total des alliés sur le front occidental de la guerre!...

Nous sommes d'accord avec le "Hamilton Spector" quand il écrit "qu'il est dans l'intérêt de la population française de l'Ontario que ses enfants acquièrent une connaissance pratique de l'anglais et que leurs parents veulent qu'ils acquièrent cette connaissance". Les Canadiens français l'ont compris et ont cherché par tous les moyens possibles de faire apprendre convenablement l'anglais à leurs enfants, longtemps avant que le "Hamilton Spector" jugeât à propos de leur donner ce conseil.

C'est pourquoi ils soutiennent de leurs deniers un grand nombre d'écoles bilingues. Puisque le gouvernement tient tant à l'instruction pourquoi n'a-t-il pas aidé à perfectionner ces écoles plutôt que de travailler à les abolir par le trop fameux règlement XVII et refusant les octrois scolaires aux contribuables franco-catholiques?

Les rédacteurs du "Hamilton Spector" ont dû lire avec un vif intérêt ce que pense M. Francis Grey du système d'éducation préconisé par le gouvernement d'Ontario: "Un système d'écoles séparées qui place la langue, les traditions, et par conséquent l'éducation religieuse, les droits constitutionnels, les libertés et même les privilèges coutumiers d'aucuns sujets britanniques catholiques à la merci d'une majorité bigote et hostile (comme il en est dans l'Ontario) un pareil système peut difficilement, par aucune extension optimiste du sens des mots, être appelé satisfaisant."

Que pense de cela l'hon. ministre de l'Instruction Publique d'Ontario?...

Où, messieurs du "Hamilton Spector" suivez les sages conseils d'un des plus ardents défenseurs du droit et de la justice, M. Omer Héroux: "Examinez ce Règlement XVII, lisez les commentaires qu'en ont fait des éducateurs

de la grande université protestante de McGill et un ancien directeur de High School ontarien, comme M. O'Hagan, comparez-le, aux règlements scolaires du Pays de Galles, des Iles de la Manche, de l'Afrique-Sud et dites franchement ce que vous en pensez!"

Nous faisons un appel chaleureux aux Anglo-Canadiens—débarrassés des préjugés de race et de religion—de réclamer pour les Canadiens français justice complète.

C'est une belle occasion, me semble-t-il, de faire valoir ce que vaut le "Fair Play" de la Standard Province of Ontario.

Séverin Lavergne.

LA RUMEUR EST CONFIRMÉE

Le Cercle Dramatique St-Jean de Hull jouera le fameux drame intitulé "La Patrie avant tout" au Monument National dimanche 28 courant. Il y a déjà des billets en vente chez M. R. J. Bastien, bijoutier, angle des rues Dalhousie et York. Sièges réservés 25 et 35 sous.

DÉDIÉ A NOS MARCHANDS

"Si vous avez dans votre magasin ce que veulent 500,000 personnes dans cette ville (Philadelphie), mais si cela n'est connu que de 500 d'entre elles, le soin et l'énergie que vous avez dépensés pour acquérir et maintenir une marchandise de haute classe sont profitables ni à vos clients ni à votre commerce".

M. J. P. Rivard, agent de circulation pour "Le Droit" désire annoncer qu'il passera sous peu dans les familles de son arrondissement pour solliciter des abonnements.

J. P. Rivard, Metabetchouan 4 juo

CHARBON

Nous sommes en mesure de remplir toutes commandes sous le plus court délai.

Confiez-nous votre commande et nous verrons à ce que vous soyez entièrement satisfait sous le rapport de la qualité comme de la livraison.

O'Reilly & Bélanger Limited
Bureau, 38 Rue Sparks, Edifice Russell
Tel. Queen 861 - 871

Raisons d'espérer

Conférence du R. P. Gran-ger sur la question scolaire d'Ontario.

JOLIE PLAQUETTE, 10c
En vente à l'Association d'Education; au bureau du "Droit," Ottawa et chez les Dominicains, St-Hyacinthe.

de la grande université protestante de McGill et un ancien directeur de High School ontarien, comme M. O'Hagan, comparez-le, aux règlements scolaires du Pays de Galles, des Iles de la Manche, de l'Afrique-Sud et dites franchement ce que vous en pensez!"

Nous faisons un appel chaleureux aux Anglo-Canadiens—débarrassés des préjugés de race et de religion—de réclamer pour les Canadiens français justice complète.

C'est une belle occasion, me semble-t-il, de faire valoir ce que vaut le "Fair Play" de la Standard Province of Ontario.

Séverin Lavergne.

LA RUMEUR EST CONFIRMÉE

Le Cercle Dramatique St-Jean de Hull jouera le fameux drame intitulé "La Patrie avant tout" au Monument National dimanche 28 courant. Il y a déjà des billets en vente chez M. R. J. Bastien, bijoutier, angle des rues Dalhousie et York. Sièges réservés 25 et 35 sous.

DÉDIÉ A NOS MARCHANDS

"Si vous avez dans votre ma-gasin ce que veulent 500,000 per-sonnes dans cette ville (Philadel-phia), mais si cela n'est connu que de 500 d'entre elles, le soin et l'énergie que vous avez dépensés pour acquérir et maintenir une marchandise de haute classe sont profitables ni à vos clients ni à votre commerce".

M. J. P. Rivard, agent de circulation pour "Le Droit" désire an-noncer qu'il passera sous peu dans les familles de son arrondissement pour solliciter des abonnements.

J. P. Rivard, Metabetchouan 4 juo

CHARBON

Nous sommes en mesure de remplir toutes commandes sous le plus court délai.

Confiez-nous votre commande et nous verrons à ce que vous soyez entièrement satisfait sous le rapport de la qualité comme de la livraison.

O'Reilly & Bélanger Limited
Bureau, 38 Rue Sparks, Edifice Russell
Tel. Queen 861 - 871

Raisons d'espérer

Conférence du R. P. Gran-ger sur la question scolaire d'Ontario.

JOLIE PLAQUETTE, 10c
En vente à l'Association d'Education; au bureau du "Droit," Ottawa et chez les Dominicains, St-Hyacinthe.

MONUMENT NATIONAL

Le salon de barbier ouvert au Monument National est sans contredit le plus aktrayant et le mieux organisé de la Basse-Ville. Des massages électriques et sanitaires des "shampoo" et toutes les lotions de toilette y sont données avec le plus grand soin et toute la promptitude désirable.

LE SALON DE BARBIER DU MONUMENT NATIONAL
ALBERT BEAUDRY, Gérant R. HURTUBISE, Asst.-Gérant.
Boutique de l'Union 9 juo

GARANTIS

Le papier et les rubans à clavographe Peerless Brand sont garantis et donneront satisfaction entière. Demandez à n'importe quel client et il vous dira que le Peerless est justement aussi bon que nous le disons.

SEULS AGENTS
GRAND'S TYPEWRITER SUPPLY
ANGLE DES RUES BANK ET WELLINGTON
Téléphones pour la connaître Queen 198

L'homme Élégant est considéré

Pour un complet d'un fini solide et chic, coupe dernier modèle et d'excellent goût, allez chez

Napoléon LaFleur
182 RUE RIDEAU, OTTAWA

Nous avons un grand assortiment de marchandises nouvelles pour l'automne et l'hiver. j.n.o.

Il ne convient à personne

de faire usage d'allumettes phosphoreuses

Il est maintenant illégal de faire des allumettes avec du phosphate blanc et il sera illégal de les vendre dans un an.

Si vous préférez l'efficacité, les articles faits au Canada et si vous favorisez le mouvement pour empêcher les accidents vous ne ferez usage que DES ALLUMETTES "SESQUI" D'EDDY.

DEMANDEZ NOS PRIX

Nous faisons des Spécialités d'Installation d'Appareils de Chauffage à eau chaude ou à vapeur

Plomberie, Chambre de bain moderne et absolument sanitaire Ouvrage Irréprochable et Garanti

J. Alph. LANGELIER
310, 312, 314 Rue Wellington, OTTAWA, Ont.

La maison la plus importante en son genre dans l'est d'Ontario. Nos prix défient toute concurrence. Escompte spécial au clergé et aux communautés religieuses. Tous renseignements donnés gratuitement. Tel. Queen 1928, Résidence Rideau 1408

SIROP DU Dr FRED. DEMERS

POUR LES ENFANTS
Employez-le toujours, car il est bien supérieur à tous les autres sirops pour sommeil, dentition, contre coliques, et pour tous les besoins des bébés et enfants. En vente partout.

DEPOT: 3098, RUE ST-DENIS, MONTREAL 19-10-16

FEUILLETON DU "DROIT"

LES BONS ROMANS

L'ABBE JACQUES

Par PAUL DESCHAMPS

No. 25 (suite)

Vous avez été le plus éprouvé, après le premier voisin. Tout le monde comprendra que vous vous mettiez à la tête d'une pareille entreprise, qui vous poserait joliment devant le pays. On trouvera cela tout naturel, et tous vous le donneront largement.

C'est bien difficile, ce que vous me proposez là, Monsieur l'abbé.

—Pas difficile du tout... et de plus c'est nécessaire.

—Oui, mais c'est affaire de commune.

—Il me semble que cela regarde mieux encore les particuliers. Si vous attendez que la commune

s'en occupe, ce sera très long. Il faudra des délibérations, des devis, des autorisations de la préfecture à n'en plus finir. Pendant ce temps vous serez la fable des pays d'alentour. On dira partout: "Voyez-vous Magny, une commune riche et qui avait une pompe de quatre sous, mal entretenue et usée? Aussi à la première épreuve elle s'est écrasée, et sans la pompe de Chammet, tout le village y passait!" Il faut relever votre réputation qui commence à souffrir. Quand on saura que vous avez acheté le lendemain de l'incendie une belle pompe toute neuve, les rieurs se mettront de votre côté et diront: "Ces gens de Magny, comme ils s'entendent!" con-

me ils savent se retourner!" Croyez-moi, l'occasion est précieuse, vous ne la retrouverez jamais. Il faut battre le fer quand il est chaud.

Les yeux jaunes du petit homme roux s'allumèrent dans ses prunelles ardentes. Il revoyait tous les incidents de la nuit terrible, les flammes vipérines poussées par le vent, qui siffaient par-dessus son toit, projetant sur lui leur dévorante haleine, et lui, avec son seau, le défiant, les narguant, épouvanté. Car il faisait le brave, comme ces hommes peureux qui chantent à tue-tête pour s'étourdir en traversant une forêt.

Les crocs de ses moustaches rousses se relevaient, hérissés par l'effroi du souvenir.

—Votre projet, Monsieur l'abbé, est tout bonnement admirable, vous seuls pouvez le mener à bonne fin.

—Avec vous.

—Oui, allez, j'ai eu peur cette nuit! De ma vie je n'oublierai les angoisses que j'ai éprouvées. Et cependant vous en avez plus fait que moi, vous, Monsieur l'abbé.

—Moi, je n'ai rien fait, que mon humble devoir.

—Cependant, qu'est-ce que cette blessure que vous avez au front?

—Ce n'est rien. Une poutrelle qui m'est tombée sur la tête pendant que j'étais au clocher, et dont le coup n'a pas été suffisamment amorti par mon chapeau.

—Moi, poursuivit l'adjoint Casimir, je défendais ma maison, ma femme, mes enfants, mon bien. Mais vous, qui vous obligeait à rester seul au clocher, au risque de vous faire écraser sous les décombres des pierres ou de la charpente?

—L'église, c'est aussi ma maison à moi, la maison de Dieu et la maison de tous. J'étais à mon poste, comme vous au vôtre. Nous sommes d'une famille où l'on se fait tuer. Qu'est-ce que cette pauvre petite blessure et cet humble exploit, comparés aux blessures et à la vaillance de mon père pendant la guerre?

—Ah! M. Jean Christophe, c'est un homme!... Sans lui nous étions perdus. Nous l'estimions; désormais, à Magny, on baisera la trace de ses pas.

Merci, Monsieur l'adjoint! Si vous saviez comme je suis heureux de vous entendre ainsi parler de mon père! C'est lui précisément qui m'a engagé à venir vous voir. Vous êtes hommes à vous entendre,

—Et bien! comment allons-nous faire?

—Voulez-vous que je vous accompagne chez M. Fiolet?

—Volontiers. Mais... comment serons-nous reçus? Il est ombreux, négatif, et quand il s'agit de ne rien faire on le trouve toujours. Je crains de froisser sa susceptibilité en me mettant à la tête d'une affaire dont il n'a pas eu l'idée le premier, qu'il ne dirigera point, et qu'il obligera à mettre la main dans sa poche...

—Nous verrons bien, dit l'abbé. Il se fait tard, partons, car c'est ce soir même qu'il faut ouvrir la souscription. Ce soir ou jamais! Ils se rendirent chez le maire Fiolet.

L'abbé Jacques lui exposa leurs desseins nettement, mais avec une indifférence voulue.

Le maire parut très embarrassé. Ses yeux d'un bleu clair prirent une teinte trouble, le sang lui afflua aux joues, faisant saillir les fibres rouges de son visage qui devinrent violettes.

—C'est très louable, fit-il enfin. Je ne dis pas non... Mais, Monsieur l'abbé, vous cédez un peu à l'enthousiasme de la jeunesse... A votre âge on ne doute de rien... Il y a bien des choses que

vous ne savez pas... Magny est ruiné... Tout est en façade ici, derrière les murs il n'y a rien... Vous ne trouverez rien, je vous assure... Peut-être deux cents francs, trois cents au plus. Qu'est-ce que vous voulez faire avec trois cents francs?

Il parla longtemps, sur un ton traînard, cherchant ses mots, faisant papilloter ses yeux, de peur de laisser surprendre son mécontentement intime.

—Pourtant, Monsieur le maire, dit doucement l'abbé Jacques, vous ne nous défendez pas d'essayer?

—Non... je ne vous défends pas... oh non!

—Et bien, avec votre gracieuse permission, nous allons nous mettre à l'oeuvre tout de suite.

Il se levèrent, laissant Fiolet ahuri.

—Maintenant, allons chez Rigole.

—Au café, Monsieur l'abbé? Vous n'y songez pas! Oh! voulez-vous que nous trouvions les gens? Ce n'est pas à l'Eglise, je crois. Casimir se laissa faire.

En chemin ils rencontrèrent trois conseillers municipaux.

—Venez avec nous, Messieurs, vous nous aiderez.

—A quoi, Monsieur l'abbé?

—A vous donner une pompe avant quinze jours.

En deux mots il leur expose son idée! Ils le suivent comme des enfants.

Sur le coin d'une table de marbre toute grasse de bière et de sirops, il rédige hâtivement la proclamation suivante:

"Habitants de Magny,

"Vous venez d'échapper par miracle à un fléau qui menaçait de dévorer tout le village.

"L'incendie est éteint. Mais il peut renaitre des mêmes causes inconnues qui l'ont allumé.

"Il vous faut donc une pompe à bref délai.

"Des hommes généreux et intelligents de votre municipalité ont conçu le projet de vous en procurer une par souscription. Ils m'ont engagé à les aider, parce qu'ils savent la part grande que je prends à la calamité qui vous frappe.

"Ce soir donc, nous nous présenterons chez vous, pour recueillir la somme que vous destinez, après le désastre de cette nuit, à prévenir les désastres de demain.

(A suivre)



IL RECOIT UNE BALLE DANS LE BRAS

Le policier Lalonde reçoit ce matin une balle d'un voleur qu'il voulait conduire au poste. Augmentation de policiers. Une requête.

La ville de Hull a vu la nuit dernière son drame du revolver, et peu s'en est fallu que nous ayions eu à enregistrer ce matin la mort d'un de nos policiers les plus dévoués. Au cours d'un démêlé avec un voleur, le constable Lalonde a reçu une balle dans le bras gauche.

Le policier Lalonde était de faction la nuit dernière dans la partie principale de la ville. Vers quatre heures, il vit un voleur sortir de chez I. Zumar avec un sac de marchandises. Ne voyant que son devoir et ne comptant qu'avec son courage, il courut sur le voleur qu'il parvint à pincer au coin des rues Wellington et Laval.

Le policier Lalonde était de faction la nuit dernière dans la partie principale de la ville. Vers quatre heures, il vit un voleur sortir de chez I. Zumar avec un sac de marchandises. Ne voyant que son devoir et ne comptant qu'avec son courage, il courut sur le voleur qu'il parvint à pincer au coin des rues Wellington et Laval.

Le policier en face de cet individu décidé d'un revolver qui ne fonctionnait pas, laissa la son arme et jeta le bâton. Mais malgré son courage, il sentit ses forces l'abandonner et le voleur en profita pour s'échapper, laissant là le fruit de son vol. Il y eut alors échange de coups de revolver entre les deux hommes, mais sans résultat.

Le malfaiteur ne tarda pas à jouer de sa victoire et il se sauva dans l'obscurité. Lalonde s'en retourna tranquillement chez lui et fit mander le Dr Sté-Marie qui ne put localiser la balle. On le transporta cet après-midi à l'Hôpital du Sacré-Coeur où on se servira du Rayon X.

Le fruit du vol est actuellement au poste de police. Il avait pris toute une poche de chaussures de toutes sortes et d'habits.

Cette lutte entre le constable Lalonde et le voleur inconnu fait ce matin le sujet des conversations dans la ville. Plusieurs prétendent que l'inconnu a été blessé et qu'il ne peut tarder à être reconnu, car il ne peut être que dans la ville.

Le chef de police avec qui nous parlions de l'affaire, ce matin, se déclarait pénétré de voir que le voleur s'était échappé, et il ajoutait qu'il n'avait que des félicitations à offrir au policier Lalonde pour le courage qu'il avait montré dans cette circonstance.

Je ne puis insister trop fortement, dit-il, sur la nécessité d'avoir un personnel de police plus nombreux. Si le voleur a échappé, c'est certainement pas dû au fait que nous avons trop d'hommes de police; car s'il eût eu trois ou quatre hommes de faction dans cette partie de la ville, les deux coups de revolver échangés entre le constable et le voleur auraient certainement attiré leur attention, et ils auraient volé au secours de Lalonde qui tenait le prisonnier.

Un autre point sur lequel j'insiste aussi fortement, c'est que la ville arme ses policiers, comme on le fait dans les autres villes. Les policiers ont actuellement des revolvers 32, qu'ils achètent eux-mêmes et ils devraient être munis d'armes du calibre 38. Avec un revolver de ce calibre l'individu de la nuit dernière n'aurait certainement pas échappé.

Je me propose de faire un rapport au conseil de ville dans ce sens.

Cet incident a aussi fait le sujet de judicieuses remarques ce matin en cour du Recorder. Il s'agissait d'un nommé Cardinal de Wrightville, accusé d'avoir assailli Mme Pitre. L'accusé venait d'être condamné à \$22. M. Louis Cousineau, avocat de l'accusé fit remarquer au tribunal que le nombre de policiers actuel était complètement insuffisant pour protéger une ville de la population et de l'étendue de Hull.

Le Recorder approuva complètement les remarques de M. Cousineau et déclara qu'il était grand temps que la ville fasse quelque chose pour protéger les citoyens.

Il est même pratiquement certain qu'une requête circulera en ville pour forcer le conseil de ville à décider une augmentation de policiers.

L'OUVRAGE AVANCE

L'aile nouvelle en construction au Palais de Justice est sur le point d'être terminée et on s'attend que le tout sera prêt pour le terme de la Cour Criminelle, de mars, afin de permettre à la Cour

CAUSE REMISE

La cause de D. Girard, accusé de s'être servi de la Malle de Sa Majesté pour pousser un système de correspondance avec l'intention d'obtenir de l'argent du public sous de faux prétextes, a été remise à vendredi.

LA RUE PRINCIPALE

La compagnie Hull Electric fait enlever la glace sur la rue Principale au pied de la rue Ledue. Ce travail empêchera l'inondation de la rue qui a lieu tous les printemps. C'est ce qui n'est pas arrivé depuis plusieurs années.

LA RUMEUR EST CONFIRMEE

Le Cercle Dramatique St-Jean de Hull jouera le fameux drame intitulé "La Patrie avant tout" au Monument National dimanche le 28 courant. Il y a déjà des billets en vente chez M. R. J. Bastien, bijoutier, angle des rues Dalhousie et York. Sièges réservés 25 et 35 sous.

CONTESTATION DES ELECTIONS

Devant le juge MacTavish, on tente de faire annuler le permis de procéder contre le Maire et MM. Ellis et Nelson.

C'est hier-après-midi, en cour de comté devant le juge MacTavish, que l'on a discuté la question de faire annuler le permis de procéder dans la contestation des élections de Porter, le maire, et des deux commissaires Nelson et Ellis.

La raison que l'on a de faire annuler ce permis, ce n'est pas que cette élection a été faite selon les lois de la justice et de l'honneur, mais parce qu'une petite technicalité n'a pas été remplie.

L'acte municipal demande que pour toute contestation celui qui fait application pour avoir un permis de procéder doit présenter des affidavits certifiant qu'il a voté à cette élection qu'il veut contester.

M. E. E. Boyce, qui a obtenu ce permis de procéder contre les personnes mentionnées plus haut n'a pas présenté ces affidavits en faisant application, croyant que c'était suffisant de le faire lors de l'audience sur le bien fondé de la contestation.

M. Hogg, l'avocat, représentant le maire Porter, est d'avis d'après son plaidoyer devant le juge MacTavish que c'est une raison majeure pour le renvoi de ce permis et qu'il faut absolument à la validité de ce permis de procéder que l'application soit accompagnée des affidavits certifiant que le demandeur a voté à cette élection.

MM. McVeity, Pringle, K. C., et Kidd, qui ont présenté les affidavits supplémentaires certifiant que M. Boyce a voté à la dernière élection, disent que ce n'est pas nécessaire que les affidavits soient présentés en même temps que la demande; de plus qu'il ne serait pas juste qu'une affaire de l'importance de celle-ci soit annulée sur la simple absence d'une formalité absolument insignifiante; les affidavits supplémentaires étaient tout ce qui était requis dans cette circonstance.

Après de longs discours de la part des divers avocats cherchant à faire valoir leur côté de la question, le juge MacTavish remit l'audience principale qui devait avoir lieu vendredi de cette semaine au premier vendredi de mars et il réserva son jugement dans la demande de l'annulation du permis de procéder. Ce jugement sera rendu dans quelques jours.

BOIS SEC A VENDRE

Je désire annoncer au public que j'ai en vente quantité de bois de chauffage tel que: bois franc à \$4.50 la corde, bois sec coupé ou en longueur à bon marché. Aussi charbon de première qualité. S'adresser à Cyrille Charron, 143 rue Ledue, Hull. Tél. Queen 8048.

BON BOIS SEC ET BOIS VERT

Je désire annoncer au public que j'ai en mains une grande quantité de bon bois sec et bon bois vert coupé.

Tout ordre sera rempli avec promptitude et attention. S'adresser à M. A. ROMAIN, Tél. Queen 6272. 32 Sherwood

Comtesse Diane

La conduite d'une maison ne saurait empêcher les œuvres de miséricorde.

LA LEGISLATURE PROVINCIALE

Le chef de l'opposition promet une bonne lutte sur la question des comptes publics. — La question du nickel. — Un déficit de plus d'un demi-million pour l'année.

Toronto, 23. — La séance d'hier a été une grande partie prise par la discussion sur la question du nickel en cette province. Comme on le sait, la province d'Ontario possède des mines de nickel les plus riches du monde et 80 p.c. de la production mondiale de nickel viennent d'ici. C'est la Nouvelle Calédonie et la Norvège qui contrôlent le reste.

Les comptes furent laissés sur la table et l'on aborda la question du budget. De la manière que vont les choses il est fort peu probable que la session soit très longue, ce sera comme dans la province de Québec, on a hâte d'en avoir fini.

Toutefois, la session ne se terminera pas sans une lutte assez forte par l'opposition pour les comptes publics. Si les paroles de M. Rowell veulent dire quelque chose, elles signifient certainement que l'on ne laissera pas passer tous les comptes sans demander des explications.

C'est ainsi que l'on interprète les paroles de M. Rowell: "Nous n'avons pas eu le temps d'examiner ces comptes, cependant, en jetant un coup d'oeil sur la liste, je remarque un compte pour un demi-million de piastres, que l'auditeur n'a pas voulu approuver et que le gouvernement persiste quand même à placer sous le titre de dépenses pour le chemin de fer T. et N. O."

Ces paroles qui font présager une tempête ont été dites quand le premier ministre M. Hearst annonça que M. T. W. McGarry allait présenter son premier budget.

LA QUESTION DU NICKEL

En abordant cette question très importante du nickel, M. Rowell demanda que toute la correspondance entre les gouvernements de l'Ontario, du Canada et de l'Angleterre soit mise à la disposition de la chambre afin que l'on sache bien la situation du pays sur cette question.

C'est une question de la plus grande importance, car le nickel est un des matériaux absolument nécessaires à la guerre. Jugez un peu de notre situation si les Etats-Unis prohibaient tout à coup l'exportation des munitions de guerre. Notre nickel est affiné presque entièrement dans le New-Jersey. C'est la meilleure manière de paralyser entièrement l'opération de nos mines. Nous devrions prendre des mesures pour que notre nickel soit affiné ici chez nous et qu'il ne quitte le Canada que prêt à être employé. Je comprends que les gens de Coniagas et de Delora sont prêts à le faire."

Dans tous les cas, termine le chef de l'opposition, il faut absolument que le premier ministre se soit assuré que notre nickel ne va pas à l'Allemagne.

LE PREMIER MINISTRE

Le premier ministre M. Hearst refusa de mettre à la disposition de la chambre la correspondance que le chef de l'opposition avait demandée, car, pour la sécurité de l'empire Britannique, il ne pouvait pas aller au-delà de ce que le premier ministre M. Borden a rendu public.

"Il serait absolument impropre de rendre toute cette correspondance publique, car une grande partie des renseignements que l'on a reçus d'Ottawa sont absolument confidentiels. Nous pouvons cependant vous assurer que la situation est des plus satisfaisantes sous tous les rapports. Il n'y a pas une parcelle de notre nickel qui va actuellement à l'ennemi et il n'y a pas eu depuis le commencement de la guerre."

L'AFFINAGE DU NICKEL

Le premier ministre ne semble pas favoriser du tout l'affinage du nickel en cette province. Il a parlé de cette question à la suite du chef de l'opposition, mentionnant les compagnies Canadian Copper et Mond, qui auraient pu entreprendre ce travail, mais il n'a donné aucune marque d'approbation. Il a ajouté que le gouvernement allait nommer une commission pour faire une enquête à ce sujet et voir s'il serait possible de concilier cette industrie nouvelle avec celles déjà existantes sans que ces dernières en souffrent.

Répondant à la supposition du chef de l'opposition demandant quelle serait notre position si les Etats-Unis prohibaient l'exportation du nickel, il dit que ce n'était pas aussi facile de faire cette défense qu'il l'était de prohiber l'exportation du bois, car ce n'est pas un permis d'un an qui a pu faciliter le développement d'une industrie telle que l'affinage du nickel.

M. Rowell fit remarquer que de cette façon, les ventes se faisant par la voie des Etats-Unis, il y a un très grand danger que les acheteurs de nickel le vende aux enne-

mis. Ce serait une spéculation qui nuirait beaucoup aux alliés et qui ne se ferait pas si nous avions le contrôle complet de notre produit. M. Hearst rassura le chef de l'opposition disant que l'on avait pris les précautions nécessaires pour empêcher cette transaction de s'opérer au détriment de l'Angleterre.

LE DROIT DE VOTER

Le chef de l'opposition, secondé par le nouveau député de Windsor, le Rév. J. C. Tolmie, présenta un projet de loi donnant le droit de voter aux élections municipales à toutes les femmes ayant des propriétés. Les femmes non mariées ont ce droit et des pétitions ont été signées pour que les femmes mariées qui ont des propriétés à leur nom puissent jouir des mêmes droits.

DONS PATRIOTIQUES

L'hon. L. B. Lucas a introduit formellement le projet de loi autorisant les municipalités à faire des dons aux divers fonds patriotiques, fonds des Belges, pour la Croix Rouge, pour des gardes civiques, pour les soldats, pour l'assurance etc. Ces dons seront payés par des débetures émises à dix ans ou par des billets de municipalités à cinq ans. Le projet sera ouvert pendant toute la session afin de valider tous les cas spécifiques qui pourraient se présenter.

UN DEFICIT

Le budget accuse un déficit pour l'année de \$697,928 sur les comptes ordinaires. Les revenus ont été de \$11,121,382, et les dépenses se chiffrent à \$11,819,310. Les recettes de l'année des divers départements se répartissent comme suit: Département des terres, forêts et des mines, \$2,340,657.07; droits de successions, \$1,996,818.36; institutions publiques, \$376,483.74; Commission Hydro-Electrique, \$316,483.74; chemin de fer Témiscaming et Nord de l'Ontario, \$250,000; revenu du fonds consolidé, \$544,491.17; l'acte de la taxe des corporations, \$1,386,308.

LES SANS-TRAVAIL

Les libéraux s'occupent encore activement de la question de plus en plus grave des sans-travail et ils cherchent à trouver des moyens de ramener un peu de prospérité dans la province et de secours aux nombreuses familles qui sont sans soutien.

M. Ham, député de South Brant a donné avis qu'il allait demander au gouvernement de donner les noms des municipalités qui avaient établi chez elles des bureaux de placement pour donner du travail à ceux qui n'en avaient pas, et le nombre de sans-travail qui y avaient inscrit leur nom.

M. Carter, député de Guelph demanda aussi qu'il soit donné le montant des taxes payées depuis 1904 à 1914, par la compagnie minière Canada Copper, pour sa production durant cette période.

AU COMITE DES CHEMINS DE FER

Le Pacifique Canadien vient de faire demande au comité des Chemins de Fer de lui permettre de séparer les opérations de sa marine transatlantique de celle de son chemin de fer. Le Col. Thompson, avocat de la compagnie, a déclaré qu'une compagnie vient d'être formée à Londres sous le nom de "Canadian Pacific Ocean Services Ltd." qui prendra charge de l'administration du service océanique de la compagnie.

La plus grande partie de la flotte de la compagnie est actuellement au service de l'Amirauté Britannique, mais dès la cessation des hostilités une nombreuse flotte sera mise à la disposition de la nouvelle compagnie.

Sur demande de l'hon. Frank Cochrane, ministre des Chemins de Fer, la question d'accorder un bill permettant à la nouvelle administration de faire affaire au pays a été remise à plus tard. La raison en est que ce bill implique aussi la question des taxes de transport océanique que le gouvernement est en train d'étudier actuellement.

NOUVEAU GRAND VICAIRE

(Service du "Droit")

Trois-Rivières, 23. — M. le chanoine O. Marchand, chancelier, vient d'être nommé grand-vicaire en remplacement de feu Mgr Baril. M. Auguste Letellier, curé de Sainte-Cécile est nommé chapelain des Ursulines et principal à l'école normale à la place de Mgr Baril.

LA TRAHISON D'EMILE NERLICH

L'accusation de haute trahison est changée en une autre de moindre gravité. — On commence l'audition des témoins.

Toronto, 23. — L'affaire Nerlich continue de passionner le public en cette ville et même dans toute la province. A la demande de l'avocat de la couronne, M. Duvernet, on a réduit l'accusation de haute trahison à celle d'avoir commis "une offense condamnable."

D'après les témoignages que l'on a pris dans la journée d'hier, la culpabilité des époux Nerlich se dessine de plus en plus et il est heureux que le crime de haute trahison ne soit plus la charge qui pèse contre eux, car ce crime entraîne la mort comme l'homicide.

Le témoignage de Zirzow, le lieutenant de l'armée allemande qui est la cause de toute cette affaire a rendu, hier, un témoignage tout à fait différent de celui qu'il a rendu en cour de police lors de sa première comparution.

C'est le juge en chef de la cour supérieure, M. Mullock qui présidait au procès et c'est lui-même qui demanda si cette conspiration pour faire sortir un officier allemand du Canada pour lui permettre d'aller combattre en son pays, était bien de la haute trahison.

Zirzow, le lieutenant allemand, dit qu'il n'avait pas dit la vérité en cour de police parce qu'il n'avait pas prêté le serment allemand et qu'il avait été trompé par un officier et un détective.

Il dit qu'il n'avait pas reçu d'argent de Nerlich, mais d'un nommé Kleinz, un garçon de café et que M. Nerlich aurait remis cet argent à Kleinz plus tard. Il avait besoin d'argent, parce qu'il était dans un état précaire et qu'il désirait se rendre à New-York, d'où il s'embarquerait pour l'Allemagne pour servir son pays.

Il dit que son cœur était en Allemagne et que son but c'était l'armée. Il ajouta que Nerlich lui avait dit de ne pas venir le voir parce qu'il était naturalisé canadien et qu'il craignait les indications de la police.

Il dit que Nerlich lui avait assuré qu'il ne pouvait rien faire pour lui dans les circonstances à cause de la guerre et surtout à cause de la fausse position dans laquelle il se trouverait si l'on prouvait qu'il avait conspiré pour faire sortir un Allemand du Canada.

LE DETECTIVE MAURER

Le détective Maurer fut le premier témoin appelé après Zirzow. Il raconta avec force détails comment il fit les perquisitions dans la demeure des Nerlich. Après avoir donné une foule de détails il dit qu'il trouva deux notes une sur le bureau de M. Emile Nerlich et l'autre dans son porte-feuille. La première de ces notes rédi-

gée en allemand contenait ceci: Zirzow, 5 avenue Jones, Harry, 3, célibataire, officier, ami de M. Von Huenten, était avec Harold." Ce Von Huenten que l'on mentionne ici est un officier allemand qui a quitté le Canada avant la guerre et qui depuis, dans la bataille, a gagné la croix de fer.

La seconde note ne contient que ces mots allemands: "Le compte de Banche sera payer à Berlin. J'ai envoyé un chèque à Carl Hoerl." Cette note était dans le porte-feuille de Nerlich.

Le détective produit de plus une foule de lettres que les Nerlich avaient reçues d'Allemagne et qui contiennent beaucoup de renseignements. Cependant il semble qu'elles sont écrites de façon à laisser entendre autre chose que ce qu'elle disent. Le procès se continue aujourd'hui.

UN SUCCÈS POUR LA REINE ESTHER

La société des jeunes filles Herzl Zion, dans sa représentation de la Reine Esther, à la salle St-Patrick, hier soir, a eu un succès comme on n'en a pas souvent vu. La salle était bondée et des centaines de personnes ont dû être renvoyées faute d'espace. C'est pour cette raison que l'on va répéter la représentation ce soir.

Tout concordait à faire de cette soirée un succès sans pareil, la musique, le chant, les décors, les chœurs. Tout dénotait une organisation parfaite où l'on n'avait pas négligé le moindre petit détail.

L'organisation générale et la partie dramatique était sous la direction de Mlle Aline Séguin dont on connaît le talent; les chœurs, de 300 enfants, étaient dirigés par Mme Brunelle, la danse espagnole par M. Wilson.

Ce drame tiré de l'Ancien Testament est certainement un épisode qui se prête aux plus beaux effets et ces amateurs, sous l'habile direction de Mlle Séguin se sont imposés à l'admiration de l'auditoire par le naturel, la force du jeu, la beauté de la diction et la grâce des gestes.

En reconnaissance des services rendus par Mlle Séguin, on lui a présenté un magnifique bracelet montre. Ce soir, ce sera le second triomphe de la directrice et des acteurs. Mme A. J. Freiman et Mlle Bertha Slonemsky ont été les esprits dirigeants de la fête et une grande partie du succès leur est dû.

Fausse poursuite.

En cour, hier après-midi M. J.A. Lavigne avait à se défendre contre l'accusation de tenir une salle de pool sans une licence de la ville. Après avoir entendu tous les témoignages on s'aperçut que M. Lavigne n'était que le gérant de la salle pour le club Western Social qui a été incorporé sous les lois de la législature d'Ontario et qui a tous les droits de ces clubs.

Plusieurs jeunes gens avaient été arrêtés et cités comme témoins, ils déclarèrent tous qu'ils étaient membres de ce club, qu'ils avaient payé une certaine somme pour avoir part à tous les avantages de la société. Le magistrat O'Keefe déclara qu'il était satisfait de la preuve, et la poursuite a été renvoyée.

Pas de pires idiots que ceux qui ne veulent pas comprendre. Alors, à quoi bon leur parler bon sens? C'est le ridicule qu'il leur faut. Aux grands maux les grands remèdes.

LENQUÊTE SUR LES CHAUSSURES

Le comité spécial chargé de faire enquête sur le scandale des chaussures fournies au département de la Milice a commencé ce matin son travail. Comme travail pratique on n'a fait rien de bien important. Les trois commissaires enquêteurs nommés par le département de la Milice pour faire l'inspection des chaussures, MM. Galipeault, Stevens et le Col. Hallack ont comparu devant le comité et ont expliqué aux membres du comité le rapport qu'ils ont présenté sur cette affaire.

Les témoignages n'ont révélé rien de bien important. En somme il semble que les manufacturiers ont fait les chaussures demandées suivant les spécifications fournies, ceux qui ont reçu des spécifications en même temps que leurs contrats. Le Président du comité Sir J. A. M. Aikens, a déclaré cependant que pour environ \$60,000 de chaussures ont été faites sans spécifications aucunes, mais simplement suivant des spécimens envoyés par les officiers du département aux contracteurs. En plus les spécifications furent changées, concernant certains détails de faction de la chaussure.

M. Galipeault, de Montréal, le premier témoin entendu, a été plutôt réticent et il s'est tenu tout le temps comme sur la défensive. Il a nié catégoriquement avoir donné une entrevue au "Star" de Montréal, entrevue qui lui faisait dire que les chaussures étaient mal faites, mais qu'elles avaient été faites suivant les spécifications, M. Galipeault a aussi déclaré ne rien savoir de l'entrevue donnée par son associé, M. Dufresne, au même journal, et dans laquelle M. Dufresne déclarait qu'il avait vu l'incompétence et de la part des manufacturiers et de la part des employés du département de la Milice.

Le témoignage de M. Stevens, d'Ottawa, a été au contraire intéressant à suivre par l'abondance de détails et les explications claires qu'il a données au sujet de la construction de la chaussure de bonne qualité. Evidemment M. Stevens est un expert en chaussure. Son témoignage n'a révélé de bien intéressant, en somme, que ces deux considérations qui semblent le résumé parfait et l'explication de toute l'affaire. Les chaussures fournies étaient d'excellentes chaussures, elles étaient faites de bons matériaux et auraient donné un excellent service dans les conditions normales. Mais attendu qu'elles devaient servir sous des conditions climatiques exceptionnelles elles auraient dû être faites imperméables et elles auraient pu de cette façon donner de meilleurs résultats. Il semble évident de cette façon que la faute et les responsabilités devront tomber sur les autorités du département de la milice, qui ne sont cependant qu'à demi responsables, ne pouvant probablement pas prévoir les conditions extraordinaires de climat qu'ont eu à subir nos soldats.

Rien de bien ou d'utile ne doit échapper au zèle; ne craignons pas les obstacles.

POUR VOUS MESDAMES

Nous avons toutes sortes de pommades, crèmes pour la figure. Aussi les meilleures préparations pour les cheveux, les dents, la peau, etc. Nous avons un assortiment complet d'articles de toilette de la marque bien connue "Alcoa" meilleure marque de Paris et de New York. Sur réception de 5 cts, nous envoyons gratuitement notre catalogue français illustré.

UNIVERSAL PROVIDERS CO. LTD.

Département 10

61, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

Grande Vente à Sacrifice Chaussures Un assortiment de \$10,000 de chaussures de toutes les sortes pour hommes, dames et enfants offert à moins que le prix coûtant. Du 15 Février au 1 Mars D. ST. AMOUR Angle des rues Clarence et Dalhousie

Une campagne patriotique Surproduction agricole

L'honorable M. Burrell, ministre de l'agriculture dans le gouvernement fédéral a entrepris une campagne que l'on peut appeler vraiment patriotique. Il désire que les cultivateurs du Canada puissent produire le double en 1915 qu'ils ne l'ont fait par les années passées; c'est certainement le moyen le plus efficace de venir en aide à l'Empire et à l'humanité; car il ne faut pas se faire illusion, c'est une terrible famine qui attend le monde après cette guerre.

Pour atteindre son but M. Burrell est prêt à faire l'impossible pour aider les cultivateurs. Des conférenciers seront d'abord envoyés dans tous les centres pour donner des instructions particulières aux cultivateurs et s'enquérir de l'état des affaires un peu partout le pays afin d'aider dans toute la mesure du possible.

Ces conférenciers traiteront des sujets qui sont propres à servir le but du gouvernement, le ravitaillement des pays en guerre, et les meilleurs intérêts des producteurs canadiens-français. Chaque équipe se composera de deux conférenciers, qui donneront deux séances de deux conférences chacune dans chaque paroisse qu'ils visiteront, deux conférences durant l'après-midi et deux dans la soirée.

Les diverses conférences porteront sur les sujets suivants:

1. De l'élevage des volailles et du porc à bon; 2. De l'industrie laitière; contrôle des vaches; leur alimentation économique, en vue de ménager le foin pour l'exportation; 3. De la culture du sol en vue d'une meilleure production; relèvement des vieilles prairies hors de service afin d'en obtenir une plus grande production de grain pour l'exportation, afin de faire aussi une culture plus étendue de blé d'Inde, de fougère et de pommes de terre, extension de la culture des fourrages verts et des racines fourragères, pour remplacer le foin dont on a besoin pour l'exportation; production plus

abondante des graines de maïs et de trèfle; culture du lin en vue de la production de la graine pour l'alimentation des animaux, et plus spécialement dans le but de pratiquer l'élevage de tous les troupeaux de vaches;

4. De l'extension de la culture potagère et fruitière, afin de diminuer autant que possible la consommation de la viande dans les familles, tant au point de vue hygiénique qu'au point de vue de l'économie; pratique de l'usage de tous les engrais en grande partie perdus sur les fermes, tels que les os, cendres, et des déchets de poisson et du varech.

Les conférenciers qui traiteront de ces divers sujets sont des experts agricoles, enrôlés tout spécialement pour la campagne organisée par l'honorable M. Martin Burrell, ministre de l'Agriculture, du Canada, campagne éminemment patriotique et de surproduction agricole. "Servons l'Empire en augmentant la production des vivres," tel est l'objet de ces conférences auxquelles tous les cultivateurs et leurs familles devraient se faire un devoir d'assister.

La première série de ces conférences sera donnée par M. le docteur T. A. Brisson, de Laprairie, et J. D. Bastien, de Villeneuve. Les conférenciers suivront l'itinéraire suivant:

1. Le 16 février, Ste-Thérèse, Terrebonne; 2. le 17 février, Ste-Eustache, Deux-Montagnes; 3. le 18 février, St-Lin, L'Assomption; 4. le 19 février, Ste-Scotastique, Deux-Montagnes; 5. le 20 février, Lachute, Argenteuil; 6. le 22 février, Calumet, Argenteuil; 7. le 23 février, Montebello, Labelle; 8. le 24 février, St-Jérôme, Terrebonne; 9. le 26 février, Arundel, Argenteuil; 10. le 1er mars, Mont-Laurier, Labelle; 11. le 2 mars, Nominigoue, Labelle; 12. le 3 mars, Ste-Agathe, Terrebonne; 13. le 4 mars, Ste-Julienne, Montcalm; 14. le 5 mars, St-Jacques, Montcalm; 15. le 6 mars, Joliette, Joliette; 16. le

8 mars, St-Ambroise de Kildare, Joliette; 17. le 9 mars, St-Félix de Valois, Joliette; 18. le 10 mars, St-Gabriel de Brandon, Berthier; 19. le 11 mars, St-Henri de Mascouche, L'Assomption; 20. le 12 mars, Ste-Rose, Laval.

La ventilation des chambres des malades

La pureté de l'air est toujours un facteur important de la santé, mais dans la maladie et surtout la tuberculeuse, elle devient l'une des conditions essentielles de la guérison.

Dormir dans une atmosphère viciée est toujours dommageable, mais cet inconvénient est en quelque sorte neutralisé par l'absorption d'air pur dans la journée, et aussi par le fait qu'une chambre inoccupée se ventile toujours dans une certaine mesure, tandis que chez les malades, il n'y a pas d'intervalle où l'oxygène ne soit en perpétuelle demande et il devient bien plus difficile de le renouveler.

Dans la respiration, l'acide carbonique, qui est un poison, est expulsé des poumons, et l'oxygène est emmagasiné à sa place, et c'est par la ventilation qu'on y arrive.

Aucun système n'est parfait s'il ne mène à ces points; enlever l'air vicié et le remplacer par de l'air pur.

La quantité d'acide carbonique dans l'air pur est de 4 parts pour 10,000. Dans l'air qui sort de nos poumons il y a 400 parts en 10,000. Dans une chambre, 150 parts causeront une forte migraine et 500 parts peuvent amener un dénouement fatal.

Dans une chambre où l'acide carbonique est le résultat de la respiration une moindre quantité est facilement perceptible et 20 parts provoquent une sensation de lourdeur et de malaise.

Dans 24 heures, à peu près seize pieds cubes d'air sont expulsés par individu et une quantité égale d'oxygène est absorbée.

Pour garder l'atmosphère en bonne condition, il faudrait donc 3,000 pieds cubes d'air frais pour chaque personne.

Pendant la maladie, il en faudra encore davantage parce qu'on doit allouer un surplus si l'on emploie une lumière artificielle qui brûle à l'air, comme le gaz. On prétend qu'un jet de gaz d'éclairage ordinaire consomme autant d'oxygène que huit personnes.

Dans une chambre qui contient 3,000 pieds cubes (par exemple une chambre de 17 pieds de long, 14 pieds de large, 12 pieds de haut) pour conserver l'air pur, il faudra le renouveler entièrement, toutes les heures. Si elle contient 1,500 pieds cubes, il devra être changé deux fois; 1,000, trois fois, et ainsi de suite.

Or, l'expérience démontre que dans notre climat il est difficile de changer l'air plusieurs fois dans une heure sans produire des courants d'air désagréables pour un malade. La dimension des ventilateurs pour laisser entrer l'air frais est donc de première importance. Dans trop de maisons ils ne sont guère que les défauts de boiseries autour des fenêtres et des portes, surtout des portes.

La rapidité avec laquelle l'air entre dans une chambre correspond à la grandeur des ouvertures qui lui livrent passage. Si le ventilateur est grand, l'air frais pénètre tranquillement; s'il est petit, il se précipite avec force et l'on peut dire que de la dimension des ouvertures dépend la présence ou l'absence de courants d'air.

dispensaire ANTI-TUBERCULEUX, 133 Boulevard Langellier. Ouvert les lundis et vendredis à 2.30 heures les mercredis à 7.30 heures. Les patients sont admis sur présentation d'un certificat de médecin attestant qu'ils sont incapables de payer.

LE MARCHÉ

Il y avait ce matin un bon marché. Les cultivateurs s'y sont rendus en grand nombre apportant avec eux de beaux produits. Les prix ont varié à peine. Le foin qui abondait, garde son prix.

Boeuf, au cent . . . \$8, \$9, \$10, \$12
Veau, la livre . . . 14 et 15c
Agneau, la livre . . . 14 et 16c
Lard frais, au cent, \$10 1/2 et \$11
Lard salé, la livre . . . 16c
Dindes, la livre . . . 22 et 25c
Oies, la pièce . . . \$1.40 et \$1.60
Canards, la pièce . . . 75c, \$1.00
Pigeons, la paire . . . \$1.25
Poules, le couple . . . 90c et \$1.20
Poulets, la livre . . . 14 et 18c
Poulets abattus . . . \$1.50 et \$1.80
Oeufs, la douzaine . . . 30 et 35c
Beurre, la livre . . . 30, 32c
Crème, la pinte . . . 30 et 40c
Miel, rayon d'une livre . . . 25c
Miel coulé, la livre . . . 12 et 15c
Patates, le sac . . . 75c
Navets, le sac . . . 50c
Choux, la douzaine . . . 50c
Ail, la tresse . . . 15c
L'avoine, le minot . . . 60 et 65c
Sarrasin . . . 90c
Pois, le minot . . . \$2.10 et \$2.25
Fèves, le minot . . . \$2.75 et \$3.00
Foin, la tonne . . . \$16 et \$20
Paille, la tonne . . . \$6 et \$8
Peaux de bœuf brutes, la lb. 17c
Peaux de veau, la livre 18 et 19c
Peaux de moutons . . . \$1.50, \$2.00
Laine lavée, la livre . . . 27 à 29c
Peaux de renards . . . \$2.50
Erable, la corde . . . \$5.50
Plaine . . . \$4.75
Lièvre, le couple . . . 30c
Atocas la pinte . . . 10c

rit. C'est alors que l'épreuve subite, devient plus poignante, et demande un surcroît de courage et de résignation; c'est alors que l'homme a besoin d'un autre point d'appui que les hommes, et que pour demeurer debout sous le fardeau trop lourd, il faut le bras de Dieu.

J'assistais dernièrement à une de ces scènes, toute de tristesse, se déroulant dans le paisible village de Papineauville.

La mort de M. Charles Chabot, ancien marguillier, et vieux pionnier établi dans ce village depuis quarante-cinq ans, a été, pour toute la population, un événement aussi triste qu'inattendu. Malade depuis quelques jours à peine, il s'éteignait le 16 février, après une carrière de 64 ans. Né à St-André-Avellin le 28 décembre 1850, il avait épousé en 1885 Mlle Azilda Mahen qui lui survit et dont il eut plusieurs enfants; au nombre des survivants on compte: Hector demeurant à Montréal, Mme C. Mallette de Hull et Mlle Louise de Papineauville.

Ceux qui ont connu M. Chabot, savent combien lui vaudront de regrets, sa grande charité pour le prochain, et son dévouement inlassable pour sa famille. Il semblait n'avoir qu'un désir: celui de rendre heureux ceux qui l'entouraient. Son départ si subit laissera un vide profond chez ceux qui l'ont aimé; mais, la suprême espérance de l'au-delà, sera le remède suave qui adoucira la douleur et pansera la blessure.

Ses funérailles ont eu lieu le 19 du courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. L'église avait revêtu sa plus belle parure de deuil et M. l'abbé Constantineau, curé de la paroisse, chanta le service, assisté de deux Pères de la compagnie de Marie, au Juniorat de Papineauville, comme diacre et sous-diacre. Un chœur ou remarquait Messieurs les abbés Chamberland de Montebello, Ferron de Plaisance et les Pères du Juniorat.

Toute la population se fit un devoir d'écouter la déposition mortelle jusqu'à sa dernière demeure, donnant ainsi au ciel, un dernier gage de profonde estime. Givre.

Soignez le rhume des enfants—Fric-tionnez-les de Nerviline—Remède sur

Un miracle de propriété guérissante dans chaque bouteille

Les enfants ne peuvent s'attendre à jouer, un jour à la maison, un jour dehors, sans se fatiguer. Il y a des jeux durs, qui causent de la fatigue, et souvent les enfants s'épuisent, ont des douleurs, des enflures et des maux de personnes.

Quand les enfants rentrent fatigués et malades, voyez à les bien frictionner de Nerviline. C'est merveilleux comme elle cesse un rhume—elle a un effet magique pour toute sorte de douleur musculaire.

La mère avisée a toujours de la vieille Nerviline à portée. Elle s'en sert dans nombre de cas et en a toujours une bouteille près du lit.



ce qui lui évite souvent d'appeler le docteur. Les jeunes et vieux peuvent en toute sûreté se servir de Nerviline—elle n'a rien de dangereux, rien que son pouvoir curatif des qu'on l'applique. Nerviline devrait être partout où il y a douleur ou maladie.

C'est un excellent remède contre le rhumatisme, le lumbago, la sciaticque et la névralgie. Et pour le mal d'oreilles, mal de dents, entorse ou effort, rien ne guérit aussi vite que la vieille Nerviline. En usage depuis environ quarante ans—en vente chez les marchands de partout. La grandeur de famille à 50c, est la plus économique; échantillon, 25c, chez tous les marchands ou de la Catarrhose Co., Kingston, Canada. 28

FASSET, QUE.

De passage à Fasset ces jours derniers, M. et Mme Jos. Lafortune Vancluse, Qué., de retour de leur voyage de noces à Ottawa; Mme Lafortune (née F. Bourque) est la nièce de M. le curé.

Mlle A. Guilbault est en visite à Montréal et les environs pour quelques jours.

M. le curé est allé à Pointe-aux-Chênes pour saluer M. l'abbé Laniel avant son départ et faire les arrangements pour desservir cette dernière localité comme mission à l'avenir. Nous attendons prochainement l'arrivée d'un vicarier ici.

M. l'inspecteur L. Langlois est venu visiter nos écoles, il a paru satisfait de l'enseignement donné par les religieuses du Sacré-Coeur qui ont pris la direction de notre école en septembre dernier.

Blaise.



LES MAUX DE TÊTE CHRONIQUES

doivent être tracés à la source du trouble, et dans 90 cas sur 100 vous trouverez que

La Fatigue des Yeux

en est la cause. Des lunettes prescrites par nous soulagent les Maux de Tête en y enlevant la cause du trouble.

Tous les jours nous soulageons des victimes; nous voulons que vous sachiez tous qu'il y a un remède efficace. Rendez nous visite de suite pour un examen de la vue scientifique, n'attendez pas que votre cas devienne chronique et qu'une vue parfaite soit impossible.

A. M. Bélanger

Spécialiste Optométriste
26 RUE RIDEAU

Avec la Pharmacie Rogers. Quatre portes de la gare Centrale. Tel. Q. 4966.

Constipation, indigestion et mal de Reins horribles

Recherche d'une cure pendant des années. Essais des pilules du Docteur Chase pour les rognons et guérison.

Le poison occasionne toujours des douleurs. La nature avertit toujours quand notre corps se trouve dans des conditions dangereuses.

La constipation des boyaux est sans doute l'état le plus alarmant et qui cause le plus de douleurs. En faisant usage au Docteur Chase pour les rognons, tant de fois qu'il est nécessaire pour faire fonctionner les boyaux, on peut empêcher ces douleurs de la constipation enrayant ainsi en même temps les douleurs rhumatismales et le mal dans les reins.

L'hygiène veut que les boyaux fonctionnent régulièrement avec facilité. Les Pilules du Docteur Chase pour les rognons vous habitueront et

vous procureront plus de confort dans la vieillesse.

Le professeur A. T. Smith, rue Charles, Montréal, qui habitait autrefois Boston, écrit: "J'ai souffert de digestion défectueuse, de constipation et de maux dans les reins pendant plusieurs années. J'ai subi les traitements de plusieurs médecins sans en retirer de soulagement. Un jour un ami de Boston m'envoya d'essayer les Pilules du Docteur Chase pour les rognons. Après en avoir pris deux boîtes, je me sentis mieux et après la quatrième boîte je fus complètement guéri. Ma digestion se fait maintenant bien et je ne me sens plus de douleurs. Il me semble que je suis jeune encore une fois. Je crois que les Pilules du Docteur Chase pour les rognons sont ce qu'il y a de mieux en médecine."

Les Pilules du Docteur Chase pour les rognons, une Pilule à la fois, 25 centins la boîte partout, ou de Edmanson, Bates et Cie, Limitée, Toronto.



LE GRAND PRETE MUSU MAN lançant la guerre sainte à Constantinople, en présence du Sultan et de tous les principaux personnages de la cour. On sait que cet appel à la guerre sainte n'a pas eu de réponse de la part des autres peuples mahométans.

A Travers la Province

PAPINEAUVILLE, QUE.

A la mémoire du regretté M. Charles Chabot, pionnier du canton et citoyen universellement respecté.

En ces jours de guerre où tout parle de mort, il semble que l'âme devrait s'habituer à la pensée douloureuse de la séparation; mais le cœur est si peu fait pour souffrir, que la possibilité d'une grande douleur ne fait qu'effleurer l'imagination des âmes à qui la vie sou-

Épuisé

QUE votre épuisement ait pour cause le surmenage, une fièvre ou une maladie prolongée, prenez sans retard du VIN ST-MICHEL. C'est le régime que l'on vous prescrira dans les hopitaux: suivez donc ce traitement chez vous. Le VIN ST-MICHEL fortifie le système, dissipe la fatigue du cerveau, fait circuler une chaleur bienfaisante dans tout l'organisme et vous permet de jouir de la vie. Grâce à ce tonique éprouvé vous retrouverez une vitalité nouvelle. Essayez-en une bouteille et commencez cette cure dès aujourd'hui. Le VIN ST-MICHEL est en vente partout.

BOIVIN, WILSON & CIE., Limitée, Seuls Agents, Montréal.
EASTERN DRUG CO., BOSTON, MASS.
AGENTS POUR LES ETATS-UNIS.

CARTES PROFESSIONNELLES

BELCOURT, RITCHIE & CHEVRIER
Avenue, Procureurs et Notaires
Ontario et Québec.

AUG. LEMIEUX, C. R.
AVOUCAT POUR ONTARIO ET QUEBEC
EDIFICE "BLACKBURN"

J. B. T. CARON J. P. LABELLE
CARON & LABELLE
Avocats et Notaires

ALF. E. LUSSIER, B. A.
Avocat et Notaire Public
Commissaire pour l'Ontario et le Québec

Bernardin BOUTET, B. L.
AVOUCAT, NOTAIRE, ETC.
52 rue Rideau

SEGUIN & SAUVE
successeurs de
VINCENT et SEGUIN

ACHEM, LANGLOIS & DEGRANDPRE
Avocats

E. CHARETTE, L.L.L.
Avocat

MONT-LAURIER
G. Labella, P. Q.

Dr R. CHEVRIER
168 Avenue Daly

Dr J. C. WOODS, B.A.
Médecin et Chirurgien
Licencié pour Québec et Ontario.

Dr J. M. LAFRAMBOISE
MEDICIN ET CHIRURGIEN
Spécialités: accouchements et maladies des femmes

Dr L. C. E. BEROARD
MEDICIN ET CHIRURGIEN
Spécialités: 93 rue Somerset

Dr A. D. TELMOSSE
Médecin Vétérinaire
Inspecteur Médical pour "The General Animals Insurance Co. of Canada"

Dr ERNEST BRUNET
Médecin-Chirurgien

Dr F. ALBERT DUMAS
Des Hôpitaux de Paris et de Londres
Chirurgien associé de l'Hôpital de Hull.

Dr Z. H. ETHIER
Ancien chef de clinique à l'hôpital Français de Londres.

CARTES D'AFFAIRES
ALFRED COTE
Marchand de Chapeaux, Casquettes, et Pelletteries

Construction et Réparation de Maison
Restauration de toutes sortes à bref délai

W. J. LANDREVILLE
Entrepreneur de pompes funèbres
Ambulance Privée et Publique

CARTES D'AFFAIRES

P. A. MEILLEUR
Charretier de place.
Voitures privées pour noces, baptêmes et enterrements.

J. H. BRUNET
MARECHAL-FERRER
Rue Victoria, coin Maisonneuve, HULL, Qué.

ALBERT GAUTHIER
MARCHANT DE FER
Ferraillier, Couvreur, Poseur de Courches

JOSEPH COTE
AGENT D'ASSURANCE
Fou, Vie, Accidents, Automobiles, Grandes Vitres, etc

H. PERIARD & FRERE
CONFISEUR
987c Wellington, OTTAWA, Ont.

J. GAREAU & CIE
PEINTRES DECORATEURS
Estimés données gratis. Bonne satisfaction.

P. H. VIAU
PLOMBIER, FERRAILLIER, T.C. COUVREUR EN TOLE ET GEVOIS

PLOMBERIE MODERNE ET SANITAIRES
Chauffage à eau chaude et vapeur

LE BON ENDROIT
Pour faire nettoyer vos TAPIS et pour faire réparer vos MEUBLES

J. N. GAGNON
Marchand de Meubles, Matelas, Couchettes en fer, Prélarts, Caros

OTTAWA FEATHER M. & S. CLEANING CO
548 Wellington. Tél. Queen 7735

N. POIRIER & FILS
Entrepreneurs en Construction
193 Rue Cathcart OTTAWA

J. B. Dorion
le photographe des ENFANTS
118 rue Bank

Hull & Ottawa Plumbing & Heating
L. GENDRON, Prop.

La Cie GAUCHIER, Ltée.
Entrepreneurs de pompes funèbres et embaumeurs.

VOULEZ-VOUS
Que tout ce que vous avez à faire transporter le soit sûrement, promptement et à prix modérés?

ROFESSEUR J. C. CHATELAIN
Leçons de musique et théorie.
Studio 202 rue Nicolas.

BOYER FRERES
Entrepreneurs Contracteurs
Détails et soumissions sur demande.

REPARAGE DE FOURRURES
Satisfaction garantie.
S'adresser au No. 173 RUE ST-ANDRE



LE HOCKEY

LES HULL VAINCUS PAR LES RUSSELL

Dans une partie admirablement jouée les Russell ont défait les Hull par un score de 3 à 2.

Le premier point a été enregistré par les Russell et la première période s'est terminée 1 à 0.

Le gérant Dey de l'Arena ne peut permettre l'usage de sa patinoire avant mardi prochain.

Demain soir, mercredi, le Royal Canadien rencontre Rockland. La jointe promet des sensations.

DANS L'OUEST
Winoipeg, 22. — Le Monarch vainqueur de la coupe Allan a vaincu facilement les Falcons par un score de 15 à 1 dans la première de deux jointes qui décideront du sort du fameux trophée.

LES BEAUREGARD, 1; LE DROIT, 1
Tel est le résultat de la partie jouée hier soir au Parc Royal entre les Beaugard et Le Droit.

LA POSITION DES EQUIPES DE LA L. O. H. A.—Section-ouest

Table with 2 columns: Team Name, Score. Rows include Royal Canadien (6-1-43-25), Buckingham (6-1-27-13), Rockland (2-4-28-37), Russell (2-5-31-39), Hull (2-5-19-29).

LES JOINTES DE CETTE SEMAINE
Les jointes de cette semaine dans la N.H.A. pourraient fort bien changer les positions des clubs.

Ottawa ira à Montréal livrer bataille aux protégés de Georges Kennedy. Il faut que nos joueurs enrégimentent une victoire.

Tout dépend de la jointe de mercredi, car les Wanderers devront l'emporter sur Québec, et quand bien même, ils faudrait détailler, Ottawa ne peut pas espérer de vaincre les fameux "Redbands" dans deux jointes.

Jusqu'à présent tout indique que la course au championnat sera serrée et que l'intérêt se soutiendra jusqu'à la dernière jointe de la saison, le samedi 6 mars.

On commence à faire circuler le nouveau des histoires prétendant que les jointes de hockey sont préalablement arrangées et que les vainqueurs sont connus avant la partie.

Ces racontars sont ridicules. S'imaginer-t-on que des hommes intelligents auraient volontairement perdu le bonus de \$200 que la direction offrait aux joueurs s'ils battaient Wanderers!

A BROCKVILLE.
Perth, 22. — Par leur victoire de ce soir, les Brockville se sont assurés le championnat de la ligue, n'ayant subi aucun défaite cette saison. Ils ont vaincu Perth par un score de 4 à 1.

Alignement:
Perth. Buts. Brockville.
R. Stone E. Lang Point.
E. Stone R. Reynolds Couvert.

R. McLaren W. Simons Rover.
T. Wilson A. Birks Centre.
A. Kineaid H. Birks Aile droite.
J. Cavanagh F. Frego Aile gauche.

M. McLaren E. Higgins Arbitre: M. McGlade, Brockville; juge du jeu, F. Avery, Perth; temps, M. Kennedy, Perth; C. R.

Etablissement de Nettoyage et de Peinturerie de PARKER
880 rue SPARKS (près Kent)
Tél. Queen 708-709 OTTAWA

COMPAGNIE DE MACHINES C. L. PERKINS
184 rue Slater Tél. Queen 6116
Spécialités: Réparation de machines en général, presses à imprimerie, engins à gaz. 4 déc-15

REPARAGE DE FOURRURES
Satisfaction garantie.
S'adresser au No. 173 RUE ST-ANDRE 16 jan.

LES SPORTS

Position des clubs.
Brickville 8 0 0
Smith's Falls 2 5 1
Perth 1 6 1

CHEZ LES AMATEURS
Un changement de dates s'impose. Pas de jointe ce soir. Il n'y aura pas de jointe ce soir pour le championnat de la ville.

DANS L'OUEST
Winoipeg, 22. — Le Monarch vainqueur de la coupe Allan a vaincu facilement les Falcons par un score de 15 à 1 dans la première de deux jointes qui décideront du sort du fameux trophée.

LES BEAUREGARD, 1; LE DROIT, 1
Tel est le résultat de la partie jouée hier soir au Parc Royal entre les Beaugard et Le Droit.

LA POSITION DES EQUIPES DE LA L. O. H. A.—Section-ouest

Table with 2 columns: Team Name, Score. Rows include Royal Canadien (6-1-43-25), Buckingham (6-1-27-13), Rockland (2-4-28-37), Russell (2-5-31-39), Hull (2-5-19-29).

LES JOINTES DE CETTE SEMAINE
Les jointes de cette semaine dans la N.H.A. pourraient fort bien changer les positions des clubs.

Ottawa ira à Montréal livrer bataille aux protégés de Georges Kennedy. Il faut que nos joueurs enrégimentent une victoire.

Tout dépend de la jointe de mercredi, car les Wanderers devront l'emporter sur Québec, et quand bien même, ils faudrait détailler, Ottawa ne peut pas espérer de vaincre les fameux "Redbands" dans deux jointes.

Jusqu'à présent tout indique que la course au championnat sera serrée et que l'intérêt se soutiendra jusqu'à la dernière jointe de la saison, le samedi 6 mars.

On commence à faire circuler le nouveau des histoires prétendant que les jointes de hockey sont préalablement arrangées et que les vainqueurs sont connus avant la partie.

Ces racontars sont ridicules. S'imaginer-t-on que des hommes intelligents auraient volontairement perdu le bonus de \$200 que la direction offrait aux joueurs s'ils battaient Wanderers!

A BROCKVILLE.
Perth, 22. — Par leur victoire de ce soir, les Brockville se sont assurés le championnat de la ligue, n'ayant subi aucun défaite cette saison. Ils ont vaincu Perth par un score de 4 à 1.

Alignement:
Perth. Buts. Brockville.
R. Stone E. Lang Point.
E. Stone R. Reynolds Couvert.

R. McLaren W. Simons Rover.
T. Wilson A. Birks Centre.
A. Kineaid H. Birks Aile droite.
J. Cavanagh F. Frego Aile gauche.

M. McLaren E. Higgins Arbitre: M. McGlade, Brockville; juge du jeu, F. Avery, Perth; temps, M. Kennedy, Perth; C. R.

Etablissement de Nettoyage et de Peinturerie de PARKER
880 rue SPARKS (près Kent)
Tél. Queen 708-709 OTTAWA

COMPAGNIE DE MACHINES C. L. PERKINS
184 rue Slater Tél. Queen 6116
Spécialités: Réparation de machines en général, presses à imprimerie, engins à gaz. 4 déc-15

REPARAGE DE FOURRURES
Satisfaction garantie.
S'adresser au No. 173 RUE ST-ANDRE 16 jan.

GLANURES SPORTIVES

La jointe de boxe Jack Johnson Jess Willard a été remise indéfiniment. Johnson ne pourra pas être à Juárez pour le 6 du mois de mars.

Des admirateurs des Wanderers offrent une récompense aux Canadiens s'ils réussissent à vaincre Ottawa mercredi prochain. (???)

Il y aura probablement samedi, un nouveau jugement défavorable de la part de la cour d'Appel ontarienne la cause de l'Association d'Education sera immédiatement portée devant le Conseil Privé en Angleterre.

On est décidé de mener les choses rondement là-bas. Entre temps il faut venir en aide aux écoles pauvres auxquelles le gouvernement a refusé l'octroi ordinaire du département de l'Instruction Publique.

Et pour cette guerre de siège, en attendant l'assaut final, il faut des munitions abondantes. C'est un emprunt de munitions que demandent nos frères ontariens. Nos prêts donnés généreusement retomberont plus tard sur nous forme d'une influence française plus répandue et plus consolidée.

Il faut sauver la Langue! La feuillette des munitions de la région montréalaise se fait par M. Emile Girard, trésorier-général de l'A.C.J.C., 160 rue St-Jacques, Montréal, à l'ordre duquel doivent se faire les contributions.

Le Comité Central.

sur la rivière Gatineau, vis-à-vis la Pointe-à-Gatineau.

La séance a été entièrement occupée à la discussion de la loi d'hygiène de la Province dont les principales dispositions sont l'inspection médicale des chantiers de la province et le pouvoir du conseil supérieur d'ordonner les améliorations nécessaires aux aqueducs de la province pour empêcher la pollution de l'eau.

Le Cercle Dramatique St-Jean de Hull jouera le fameux drame intitulé "La Patrie avant tout" au Monument National dimanche le 28 courant. Il y a déjà des billets en vente chez M. R. J. Bastien, bijoutier, angle des rues Dalhousie et York. Sièges réservés 25 et 35 sous.

L'Administration.

PETITES ANNONCES
ON DEMANDE. Les numéros suivants du journal "Le Droit", No. 25, en date du 25 avril 1913. No. 65, en date du 13 juin 1913. No. 69, en date du 18 juin 1913. S'adresser à "Le Droit". 181-j.n.o.

ON DEMANDE.—Une institutrice institutrice qualifiée, en français et en anglais pour l'Ontario pour l'école séparée No 8 Lancaster. Salaire \$450.00. Devra commencer le 4 janvier. S'adresser à M. H. Mayor sec.-trés. North Lancaster, Ont.

ON DEMANDE — Une personne âgée de 40 à 50 ans comme ménagère. S'adresser au docteur T. Nephven, Eastview. Téléphone Rideau: 708. 269-3

ON DEMANDE.—Une servante pour ouvrage général. S'adresser à 173 rue St-André. 270-3

ON DEMANDE.—Jeune homme dans le commerce désire emprunter \$100 ou \$200 sur très bonnes sûretés. Taux d'intérêt élevés. S'adresser par lettre à J.-P., Le "Droit". 270-4

A VENDRE — Vieux journaux en bon état; ce qu'il y a de mieux comme papier d'emballage. 50 sous pour 100 livres. S'adresser au "Droit." j.n.o

A VENDRE—Bon bois sec, à la corde ou au voyage, à prix raisonnable. Toute commande sera remplie avec promptitude et attention. S'adresser à Joseph Hudson. 92 Hinchey. Tel. Q. 1820. 199-jno

A VENDRE—Un coffre-fort, un garde-robe, une table de bibliothèque et deux chaises, un ameublement de chambre à coucher en acajou. S'adresser à 171 rue York. 266-6

A VENDRE—Bois franc, \$4.00 la corde et aussi bois mou au plus bas prix. Charbon 50 cents la poche. S'adresser à Alfred Fortin, 19 rue Ottawa, Hull. Téléphone Queen 1509. 270-3

LE PACIFIQUE CANADIEN

TORONTO—DETROIT—CHICAGO
En passant par Belleville, Port Hope et Oshawa.
PETERBORO — TORONTO
(Rue Young).
10 a. m. 10.45 p. m.
Wagon observatoire et dortoir Standard.

Informez-vous du changement de l'horraire pour le service Brockville et Maniwaki.

GEO. DUNCAN, agent des passagers pour la ville, 42 rue Sparks, Téléphone Queen 4621-4622. Gare de la rue Sparks, Téléphone Queen 773. Gare de la rue Broad. Téléphone Queen 8770.

CANADIAN NORTHERN

NOUVEAU TRAIN DE NUIT
LA GARE CENTRALE A TORONTO
(Tous les jours.)

Départ d'Ottawa 11.00 p. m.
Arrivée à Toronto 9.15 p. m.
Train de jour.

(Tous les jours le dimanche excepté)
Départ d'Ottawa 12.15 midi
Arrivée à Toronto 9.15 p. m.

Pour billets, wagons, salons ou dortoirs, s'adresser à l'agent des billets pour ville, 34 rue Sparks, Téléphone Queen 3544 ou à la Gare Centrale.

Dr N. NEPVEU, B. A.
Médecin-Chirurgien.
Licencié du conseil fédéral.
Téléphone R: 1135. EASTVIEW. 270-22 mars

LA RUMEUR EST CONFIRMEE
Le Cercle Dramatique St-Jean de Hull jouera le fameux drame intitulé "La Patrie avant tout" au Monument National dimanche le 28 courant. Il y a déjà des billets en vente chez M. R. J. Bastien, bijoutier, angle des rues Dalhousie et York. Sièges réservés 25 et 35 sous.

L'Administration.

Y AVEZ-VOUS SONGÉ ?

Non, sans doute; nous prenons la liberté de vous le rappeler à la mémoire, nous voulons parler de l'abonnement au "Droit".

Le plus grand nombre des abonnements au "Droit" commencent du 15 avril au 15 juillet, ce sont les quelques milliers de personnes qui ont bien voulu nous encourager dès le commencement de notre oeuvre. La première année est expirée, nous avons fait beaucoup de travail, une rude besogne, mais la caisse n'est pas fortunée, il faut y verser continuellement, vous nous chérissez beaucoup, et vous aidez sérieusement à l'oeuvre que nous poursuivons, si vous voulez rendez à notre désir aussitôt que possible.

L'Administration.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE. Les numéros suivants du journal "Le Droit", No. 25, en date du 25 avril 1913. No. 65, en date du 13 juin 1913. No. 69, en date du 18 juin 1913. S'adresser à "Le Droit". 181-j.n.o.

ON DEMANDE.—Une institutrice institutrice qualifiée, en français et en anglais pour l'Ontario pour l'école séparée No 8 Lancaster. Salaire \$450.00. Devra commencer le 4 janvier. S'adresser à M. H. Mayor sec.-trés. North Lancaster, Ont.

ON DEMANDE — Une personne âgée de 40 à 50 ans comme ménagère. S'adresser au docteur T. Nephven, Eastview. Téléphone Rideau: 708. 269-3

ON DEMANDE.—Une servante pour ouvrage général. S'adresser à 173 rue St-André. 270-3

ON DEMANDE.—Jeune homme dans le commerce désire emprunter \$100 ou \$200 sur très bonnes sûretés. Taux d'intérêt élevés. S'adresser par lettre à J.-P., Le "Droit". 270-4

A VENDRE — Vieux journaux en bon état; ce qu'il y a de mieux comme papier d'emballage. 50 sous pour 100 livres. S'adresser au "Droit." j.n.o

A VENDRE—Bon bois sec, à la corde ou au voyage, à prix raisonnable. Toute commande sera remplie avec promptitude et attention. S'adresser à Joseph Hudson. 92 Hinchey. Tel. Q. 1820. 199-jno

A VENDRE—Un coffre-fort, un garde-robe, une table de bibliothèque et deux chaises, un ameublement de chambre à coucher en acajou. S'adresser à 171 rue York. 266-6

A VENDRE—Bois franc, \$4.00 la corde et aussi bois mou au plus bas prix. Charbon 50 cents la poche. S'adresser à Alfred Fortin, 19 rue Ottawa, Hull. Téléphone Queen 1509. 270-3

COURRIER DE QUÉBEC

(De notre correspondant)
Québec, 23. — Mme Veuve Duchesnay de cette ville vient de recevoir du Major Hamilton Gault, un cablogramme l'informant que son fils, Antoine, le seul Canadien français qui faisait partie du régiment Patricia a été blessé au feu.

M. Duchesnay est le fils de M. Henri Duchesnay, ancien député fédéral de Dorchester.

Le Lazon Engineering Co., de Lévis a conclu des arrangements avec le gouvernement fédéral pour exploiter les anciennes usines Carrier, Laimé et Cie., de Lévis où elle entreprendra la fabrication d'obus pour les alliés. La compagnie a obtenu un contrat pour la fabrication de plusieurs milliers de ces explosifs de guerre et elle se mettra à l'oeuvre dès que des réparations nécessaires aux usines qu'elle utilisera seront terminées.

On rapporte de Mont-Joli, comté de Matane, que deux vieillards ont été brûlés à mort hier, dans l'incendie de leur demeure, le feu éclata au milieu de la nuit dans une maison neuve occupée par M. et Mme Edouard Madore. Quant à son épouse, elle fut secourue dans les flammes, souffrant de blessures auxquelles elle a succombé quelques heures plus tard. On ignore l'origine du feu.

Québec, 23. — L'assemblée législative a adopté hier le bill de l'hon. L.A. Taschereau pourvoyant à la construction d'un pont en fer

Aide Aux Canadiens-Français De l'Ontario

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne
Prière de ne pas envoyer d'argent libre dans une lettre.
Faire remise par chèques ou mandats payables à l'ordre de

EMILE GIRARD
Trésorier A. C. J. C.
160 rue St-Jacques, Montréal.

Cachets du Dr Fred. Demers

GUERISON EN 5 MINUTES DE TOUTS MAUX DE TÊTE.
N'en acceptez aucun à moins que le nom "Dr Fred. Demers" ne soit gravé sur chaque cachet. Ce sont les seuls vraiment bons, efficaces et inoffensifs.
DEPOT: 309A, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL. 19-10-17

BULLETIN METEOROLOGIQUE

PRONOSTICS — Incertain ce soir et demain.

NUMEROS HEUREUX.

Ceux dont le numero de la prime correspond à l'un de ces numeros heureux, sont priés de se présenter à nos bureaux, mardi prochain et les jours suivants pour choisir leurs cadeaux et recevoir une nouvelle prime.

MARDI, 23 FEVRIER 1915

Table with 3 columns: Heure, Numéro, Prime. Rows include 839, 7345, 13209; 1732, 8049, 14810; 2050, 9011, 19020; 6108.

Ceux qui n'ont pas été heureux aujourd'hui devront garder leur prime, ils auront bientôt leur tour.

FAITS-OTTAWA

Pour faire payer

On se rappelle que le bureau des commissaires a été saisi à sa dernière assemblée d'une demande d'argent de la part de M. A. St-Laurent pour du charbon fourni à la compagnie White and Blue Print sur la foi d'une commande venant de la ville pour des impressions.

L'avisur légal a dit lors de cette assemblée que la ville n'avait aucune obligation auprès de M. A. St-Laurent, mais le fait se compliqua quand on sut que M. St-Laurent a vendu le charbon pour la compagnie indépendante. M. le commissaire Ellis est vice-président.

On attend l'avis légal de M. Proctor. Il doit être donné par écrit et il est peu probable qu'il soit différent de celui qu'il a donné à l'assemblée du bureau des commissaires. Cependant on fait des efforts pour faire payer cet argent par la ville puis de tenter de faire travailler la compagnie pour le même montant.

Partie de cartes

Nous apprenons avec plaisir qu'on est à organiser un "Euchre" au profit de l'Orphelinat St-Joseph pour la mi-carême. Cette partie de cartes aura lieu dans la salle du Monument National, le dimanche, 14 mars prochain.

A l'hôtel de ville.

Cet après-midi à 4 heures les commissaires ont eu une assemblée à l'hôtel de ville. On y a étudié plusieurs questions importantes se rattachant à l'évaluation et aux taxes. Le Bureau est décidé à ne pas augmenter la taxe cette année.

Contrats.

Les soumissions demandées pour l'approvisionnement de la glace et du lait aux différents hôpitaux de la ville seront probablement reçues cette semaine. C'est, du moins, l'opinion émise par le département de santé.

A St-Charles

Le 14 mars prochain, à la salle St-Charles (Clarkstown) sous les auspices du cercle St-Charles de l'A.C.C.I.C. il y aura une conférence sur les œuvres sociales en France et en Belgique, par M. Guy Vanier, avocat de Montréal et secrétaire correspondant du comité central de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne.

M. Genest est rétabli.

M. Samuel Genest, président de la commission scolaire et de l'Association St-Jean-Baptiste qui a été retenu chez lui depuis quelques semaines est maintenant complètement rétabli. Il était sous les soins du Dr Woods qui a commandé un repos absolu pour le remettre de la fatigue que lui avait causé un surcroît de travail. Il est maintenant remis et prêt à recommencer la lutte qu'il mène si vaillamment.

COUPON DU "DROIT"

POUR LE GRAND CONCOURS DES ENFANTS

MARDI 23 FEVRIER 1915

Voyez si le numéro de votre prime correspond à l'un des numeros heureux, insérés aujourd'hui même dans le "Droit," apportez les coupons des six jours qui ont précédé la publication de votre numéro à nos bureaux, mardi prochain ou dans les trente jours suivants et réclamez votre cadeau.

Si le No de votre prime ne paraît pas aujourd'hui, conservez les coupons pour l'avenir, car tous les numeros sortiront.

AUTRE VAPEUR COULÉ

L'équipage est sauvé. — Le colonel Marchand est fait général. — Les Etats-Unis attendent le résultat de l'enquête. — Les efforts des Allemands en Pologne. — Bulletins officiels.

Londres, 23.—Le vapeur norvégien "Regin" a été coulé au large de Douvres, ce matin, par une mine ou un sous-marin. L'équipage de 22 hommes a été secouru. Le "Regin" portait un chargement de charbon de la Tyne à Bordeaux. Il a coulé dix minutes après avoir été atteint. Son équipage a été sauvé.

Paris, 23.—Le colonel Marchand, le héros de Fachoda, vient d'être nommé général de brigade.

Washington, 23.—Les autorités attendent anxieusement aujourd'hui des renseignements touchant le sort de 13 membres de l'équipage du vapeur "Evelyn". Ces marins, disait-on, se dirigeaient vers la Hollande. Avant de recevoir le rapport de l'enquête qu'il a ordonné, le gouvernement ne prendra pas de mesures.

Luxemburg, via Londres, 23.—Le cabinet du duc de Luxembourg a donné sa démission, on n'en a pas fait connaître les motifs.

Pétrograde, 23.—On admet officiellement aujourd'hui que les Allemands font des efforts désespérés pour marcher sur la grande forteresse de Novo Georgievsk qui protège le sud. De forts détachements tentent de franchir le long du Bohr et du Narow au sud-ouest vers Przasniz où a lieu une grande concentration des troupes ennemies.

Paris, 23.—Un zeppelin a bombardé Calais, hier matin, d'après un rapport officiel publié hier soir. Il jeta des projectiles qui tuèrent cinq civils, et causèrent peu de dommages matériels.

SUR LES AUTRES VILLES

Paris, 23.—Une dépêche à l'agence Havas de Calais dit qu'un dirigeable allemand a jeté un certain nombre de bombes, hier sur St-Omer, Hazebrouck, et la ligne de chemin de fer qui mène à Dunkerque, dans les environs de Frontinettes. Le service des convois a été immédiatement rétabli. Deux bombes incendiaires ont endommagé plusieurs maisons dans le village.

LES SOUS-MARINS MANQUENT

Londres, 23.—Une dépêche d'Amsterdam à l'Exchange Telegraph raconte que des rapports venant de la frontière allemande disent qu'il existe un grand malaise dans le port allemand fortifié de Cuxhaven relativement à deux sous-marins qui ne sont pas encore retournés à leur base. Ces sous-marins sont deux jours en retard et on craint qu'ils aient été détruits.

LE PEUPLE HOLLANDAIS

La Haye, 23.—On a beaucoup murmuré en Hollande depuis deux ou trois jours parce que l'Allemagne ne répond pas à la note hollandaise protestant contre la création de la Mer du Nord comme zone de guerre.

Malgré que les vaisseaux des autres pays neutres aient souffert, les vaisseaux hollandais n'ont encore reçu aucun dommage, mais les marins demandent une augmentation de salaire à cause de l'augmentation des périls. Quelques-uns qui devaient partir pour l'Angleterre ont quitté leur vaisseau. Nombre de voyageurs allant aux Indes hollandaises ont décidé de se rendre à Gènes en passant par l'Allemagne.

Les vaisseaux de pêche du gouvernement doivent même être peints aux couleurs nationales. Le mouvement continué des troupes vers les différents points de la frontière et le travail des ingénieurs sur les travaux d'inondation contribuent à augmenter le malaise chez le peuple. La presse en général ne fait aucun commentaire.

LA MER MARMARA

Londres, 23.—Une dépêche au "Daily Telegraph" dit que les Turcs s'attendent à l'entrée de la flotte alliée dans la Mer de Marmara, a envoyé des troupes et de l'artillerie lourde sur toutes les îles de cette mer.

BULLETIN FRANCAIS

Paris, 23.—La communication officielle suivante a été publiée hier par le bureau de la guerre: "Un zeppelin a bombardé Calais ce matin. Il a jeté dix bombes qui ont tué cinq personnes et causé des dommages matériels peu importants. Nos batteries ont démolí un gros canon qui occupait une position près de Lombaertzyde. Entre la Lys et l'Aisne le feu de notre

artillerie a dispersé un bivouac et un convoi. "L'ennemi a violemment bombardé Reims, dimanche, durant la nuit, et lundi. Plusieurs personnes ont été tuées durant ce bombardement. "Sur le front de Souain-Beaurevoir nous avons fait des progrès. Nous avons pris une ligne de tranchées et deux petits bois, repoussé complètement deux violents attaques et pris de nombreux prisonniers. "Dans l'Argonne, notre artillerie et notre infanterie ont montré leur supériorité, particulièrement près de Fontaine-aux-Charmes et Marie-Thérèse, aussi bien qu'à Bolant. Entre l'Argonne et la Meuse nos succès à Cheppy ont été mieux établis. "Nous avons continué à gagner du terrain à Les Eparges par de nouvelles attaques. Nous avons maintenant presque toutes les positions ennemies à Combrès, au sud-est de Les Eparges, qui est encore sous notre feu. "Une attaque allemande a été repoussée à Bois-Bouchet, au sud et Les Eparges. Nous avons pris une tranchée à Bois-Boulé, dans la forêt d'Apremont. "Nous avons pris la plus grande partie du village de Stessweier, en Alsace."

BULLETIN AUTRICHIEN

Vienne, 23.—La communication officielle suivante a été publiée hier soir: "Le long du front de la Pologne russe et la Galicie-ouest il y a des duels d'artillerie et engagements d'infanterie. "Dans les Carpates les nombreuses attaques russes se continuent. Il y a aussi eu des attaques dans le secteur de l'ouest, durant une grande partie de la nuit. Toutes les tentatives pour briser nos lignes sont repoussées avec de lourdes pertes pour l'ennemi. "De gros combats s'engagent au sud de la rivière Danube. Une force importante ennemie a été repoussée, hier, après un long combat. Deux milliers de prisonniers, quatre canons et beaucoup de butin furent pris. "Depuis la fin de janvier, nous avons pris dans les Carpates 64 officiers, 40,800 soldats, neuf canons et 34 mitrailleuses."

ATTACHES REPOUSSEES

Washington, 23.—Une dépêche officielle venant de Vienne annonce que plusieurs attaques russes en Pologne et en Galicie-ouest ont été repoussées, les Autrichiens faisant 2,000 prisonniers et beaucoup de butin.

CONTRE CONSTANTINOPE

Copenhague, 23.—Le "Deutsche Tages citung" publie une dépêche officielle de Sofia qui dit que les Russes concentrent de nombreuses troupes à Odessa, afin de les envoyer sur la Mer Noire, à Midia, à 60 milles de Constantinople, dans le but d'attaquer cette dernière ville. "LA NORVEGE DEMANDE" Londres, 23.—Une dépêche de Copenhague à l'Exchange Telegraph dit que le gouvernement norvégien a donné instruction à son ambassadeur à Buenos Aires de donner des détails de la perte de la barque "Semantha."

L'ARTILLERIE CANADIENNE

Boulogne, 23.—D'après les informations reçues ici de la zone de combat, l'artillerie canadienne est en action. L'infanterie est dans les tranchées de réserve. Une bombe calata hier près d'une voiture occupée par les officiers qui avaient pris un poste d'observation. On rapporte que le capitaine Greer, de Toronto, est légèrement blessé au bras. Le "Princess Patricia," qui

COSTUMES



Serges Ces costumes sont tous faits de beaux serges de couleurs militaires telle que le brun, le noir, le gris, le khaki et le bleu marin. Ils sont taillée d'après les modes militaires. Il y en a un grand assortiment mais vous feriez mieux de venir de bonne heure.



Nous donnons plus bas la description de deux modèles: Joli costume à gilet court et manches garnies de tresses militaires. Doublure de soie serge. Jupe ample garnie de tresses militaires. Joli costume avec ceinture. Doublure de soie serge. Jupe à plis très attrayante. Spécial chez Freiman

\$ 8 49 Ag. Freiman Ottawa Rideau et Mosgrove. Téléphone Rideau 1700.

Pour le Printemps Mercredi chez FREIMAN

Modèle du Printemps

Toutes les modes nouvelles sont le plus simple possible et c'est la raison pour laquelle le costume tailleur sera très en vogue. Les modèles Norfolk avec devant et dos droits seront bien portés la saison prochaine. Les collets sont presque tous taillés à la militaire. Manches longues et assez amples. Jupe très ample avec plis aux côtés. Nous en avons un assortiment très varié. Spécial chez Freiman



\$9.95 Spécial Nous attirons l'attention de nos clients sur les offres que nous faisons mercredi. Un lot de costumes en serge diagonale, bleu marin, tête-de-nègre, bleu cadet, gris, brun et coquelicot. Costume avec gilet court, devant et dos droits. Plus derrière, collet militaire ou en plissé. Boutons recouverts de tresses militaires. Il y a un grand nombre de modèles différents. Prix spécial chez Freiman

\$15

INDUSTRIE NATIONALE EN HAUSSE

En expédiant un envoi de plusieurs tonnes de sucre et de sirop d'érable aux soldats canadiens en devoir à l'étranger Son Altesse Royale la Duchesse de Connaught n'avait sans doute, aucune autre pensée dans le choix de ses cadeaux de Noël, que le désir d'envoyer des articles d'une origine canadienne, lesquels, elle savait d'avance, seraient appréciés. Mais dans les paroles de Sir George Foster, ministre du Commerce, Son Altesse a efficacement semé les graines d'une grande industrie et d'un commerce d'exportation là où d'autres ont failli jusqu'à présent. D'après M. Boyer, M. P., président de l'Association Co-Opérative des Producteurs de Sucre et Sirop d'Érable, jusqu'en novembre dernier l'exportation des produits de nos érablières était une quantité insignifiante; maintenant chaque semaine voit plusieurs tonnes laissant nos rives pour approvisionner la demande Britannique qui a surgi soudainement en résultat du don de Son Altesse Royale.

LES HONGROIS REFUSENT

Londres, 23.—Une lettre reçue par le "Morning Post" de son correspondant de Budapest dit que l'Autriche-Hongrie a fait un prêt considérable à la Roumanie un peu avant que ce dernier pays emprunte \$25,000,000 de la Banque d'Angleterre. Le correspondant ajoute qu'il n'a pas été permis de publier la nouvelle de ce dernier emprunt en Autriche-Hongrie.

Les cultivateurs hongrois, dit la lettre, sont très mécontents contre le réquisitionnement du blé et l'établissement de prix maxima. Quelques-uns des cultivateurs ont refusé une résistance opiniâtre. Plusieurs ont été sévèrement punis.

Le journal "Budapesti Hirlop" dit dans un article: "Nous rappelons à notre chère alliée l'Autriche que des prix maxima n'ont pas été établis lorsqu'il s'est agi d'approvisionner l'armée avec ses produits industriels, mais lorsqu'il devient nécessaire de sauver le peuple de la famine impose la force et un maximum de prix aux cultivateurs hongrois."

Les médailles brevetés.

On sait que les représentants des plus grandes compagnies de drogues et de remèdes brevetés ont eu une entrevue hier après-midi avec le ministre des finances, M. White dans le but de faire changer la taxe de guerre concernant leurs produits.

Ces messieurs prétendent que l'augmentation du tarif général fait un grand tort à leur commerce d'un côté, pendant que de l'autre les timbres de la taxe de guerre les assomment.

Ils demandent que la loi soit révisée en leur faveur et que leurs produits aient le bénéfice d'une exemption étant donné l'augmentation du tarif général.

Le ministre ni les pétitionnaires n'ont voulu rapporter au juste ce qui s'est passé dans l'entrevue, mais il est certain que le ministre ne s'est pas compromis ni d'un côté ni d'un autre.

Une chose certaine c'est que les produits de ces compagnies ne sont pas des articles de première nécessité et qu'ils sont certainement ceux que l'on peut le plus facilement placer dans la liste des produits taxables.

Trottoirs glissants.

Il serait à désirer que la ville fasse enlever au plutôt la glace sur les traverses à différents endroits dans la ville.

La traversée de la rue O'Connor à l'intersection de la rue Sparks est particulièrement dangereuse. Hier soir et ce matin, pas moins d'une dizaine de dames et de messieurs y perdirent l'équilibre et s'affaîssèrent dans la boue. C'est loin d'être aimable.

L'homme demandé, l'Eglise décide. Dieu confirme: en toutes langues, il faut le bénir.

Accident.

Hier après-midi vers les 4 heures dans la rue Rideau un individu du nom de Daniel Slaveman tomba sur le trottoir et se blessa assez gravement à la tête.

On le porta à la pharmacie Stalker, puis on manda l'ambulance, qui le transporta à l'hôpital de la rue Water. Cependant dans la soirée l'individu était assez remis pour retourner chez lui.

En cour de police.

James Barr a été traduit ce matin devant le magistrat O'Keefe pour avoir volé 100 livres de lard de A. Barlow.

Sa cause est remise au 2 mars. Ils fumaient de l'opium. Tom Kee, Lee Kee et Yee Lee ont été traduits en cour ce matin sous l'accusation d'avoir fumé de l'opium. Leur cause est remise à la semaine prochaine.

En vain notre solitude cache nos vertus, Dieu en montre toujours quelque rayon aux âmes droites du dehors.

DECES

Monsieur Pierre Fournier, décédé le 23 courant à sa résidence, 80a rue Queen ouest après une paralysie qui dura huit jours. Le défunt habitait Ottawa depuis 50 ans ayant été employé de la compagnie J. R. Booth pendant 48 ans. Il avait cependant cessé de travailler à cause d'un accident qui lui est arrivé il y a un peu plus d'un an.

Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, un fils, M. Napoléon et trois filles Mme Déforme, Mme Joseph Benoit et Mme Auguste Champagne. Les funérailles auront lieu jeudi, à 8 h. a.m., à l'église St-Jean-Baptiste. Parents et autres invitations.

Considérez votre vue

La part qu'elle joue dans votre vie. Réalisez-vous que vous vous en servez constamment tout le temps que vous êtes éveillés sans leur accorder un moment de repos? Si vous en doutez fermez-les pour quelques minutes et vous vous convaincrez de cette vérité. L'importance de conserver votre vue est évidente.

Requièrez les services de la "Ottawa Optical Parlors." The OTTAWA OPTICAL PARLOR J. H. de Silberg, Optométriste. 119 rue Sparks. Tél. Q. 2345

La Guerre! La Guerre!

Malgré toutes les difficultés de transport sur mer en temps de guerre nous recevons tous les jours des nouveaux tissus importés pour complets et par-dessus de printemps pour hommes. Faites votre choix maintenant.

Prix Modérés Alfred La Rocque MARCHAND-TAILLEUR Tél. Rideau 1691 302 rue Dalhousie

P.S.—Commence dans le passé prix spéciaux au clergé et aux étudiants. —264-15m.